

le monde
libertaire

Revue mensuelle de la Fédération anarchiste
adhésion de l'Internationale des Fédérations anarchistes

le monde libertaire

si les pôles m'étaient comptés...

Refusant de renoncer à leur productivisme aveugle, les hommes d'État et entrepreneurs font le choix de brader la planète pour leur seul profit.



M 02137 - 1414 - F: 2,00 €



2€

ISSN 0026-9433

« Vous nous dites que l'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, mais depuis le temps que vous cassez des œufs nous ne voyons toujours pas d'omelette. »

Dominique Lestrat

hebdo n° 1414

du 3 au 9 novembre 2005

70P2520

Sommaire



L'obscurantisme qui rend **fécond**, par Le Furet, page 5

Une Autruche épargnée par le H5N1, par F. Ladrissé, page 5

Retour sur le conflit de la **SNCM**, par Fabrice, page 6

Brèves en lutte, page 7

L'amiante pour se débarrasser de la classe ouvrière, par Thierry, page 8

Des services publics qui se ferment au grand public, par Nathan, page 9

Suspension de la **suspension de peine**, par P. Pasek, page 10

Morale et justice proudhonienne, par J. Langlois, page 11

Jean-Luc Porquet, la noblesse toujours privilégiée, par N. Potkine, page 14

Entrisme dans les collectifs de soutien, par Thierry, page 15

Cinéma, *l'Enfant* des frères Dardenne, par H. Hurst, page 17

Les déserteurs dans les bacs, par Daniel, page 18

Pour quoi travailler? par J.M. Bougiraud, page 19

Ici l'ombre, page 20

Lettre au juge, par J.M. Raynaud, page 21

Culte de Jean-Paul II à Ploërmel, par Jacqueline, page 22

Agenda, page 23



Tarifs

(Hors-série inclus)

3 mois, 13 n^{os}

6 mois, 25 n^{os}

1 an, 45 n^{os}

France

et DOM-TOM

20 €

38 €

61 €

Étranger

27 €

46 €

77 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR 76 4255 9000 0621 0028 7960 215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 - Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais - Commission paritaire n° 0609 C 807 40 - Imprimerie EDRB (Paris)
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977 Routage 205 - EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.



Les pigeons que nous sommes craignent l'arrivée de la fameuse grippe aviaire qui doit décimer, selon les plus pessimistes des pseudo experts scientifiques, un tiers de la population mondiale. Déjà la rédaction du *Monde libertaire* a eu du mal cette semaine à tirer la tête de l'autruche hors du sable où elle l'avait fourré, affolée par l'arrivée des cigognes clandestines qui font fi des frontières. Il a fallu persuader le volatile apeuré que, si son plumage avait terni, cela n'était pas dû à la grippe autrefois espagnole, aujourd'hui asiatique, mais que, si elle se secouait un peu, ce dit plumage redeviendrait tout aussi coruscant qu'avant. Les renards qui nous gouvernent se réjouissent de voir que leur stratagème pour affoler la basse-cour fonctionne à merveille, et que, pendant ce temps, ils peuvent faire main basse sur le poulailler.

Tsunamis, ouragans à répétition, tremblements de terre et autres soubresauts de notre planète martyrisée, font beaucoup plus de victimes que la pandémie annoncée. Il est vrai que la plupart des catastrophes naturelles sont inévitables, mais il est curieux de voir que, pour la première fois depuis longtemps, les météorologues ont dû recourir à l'alphabet grec pour nommer les tempêtes tropicales, leur liste de noms étant venue à épuisement. Il est tout aussi curieux de constater l'importance croissante de ces phénomènes météorologiques. Tout rapprochement avec le réchauffement de la planète est, bien entendu, nul et malvenu. Bien sûr, l'épidémie venue de Chine, le péril jaune, est un meilleur épouvantail que le risque d'inversion du Gulf Stream dû au réchauffement des eaux arctiques. L'une est due à un virus étranger au nom imprononçable (HSN1), l'autre est dû à la trop grande cupidité des industriels qui polluent nos vies et notre planète.

Que font nos gouvernants ! Ils privatisent les services publics, ou du moins ce qu'il en reste. Les transports, l'énergie, pourquoi pas l'Éducation ou la Santé seront bientôt jetés en pâture aux investisseurs avides, afin que ces services, dont tout le monde a besoin, soient soumis à la loi du profit, et gérés selon le mode de la croissance continue. Si cela flatte les intérêts des magnats de la finance, qui vont pouvoir en faire des bulles spéculatives garanties par l'État, il est clair que, pour nous, autrefois usagers de ces services et devenus clients captifs dans le nouveau langage de nos exploiters, nos intérêts seront bafoués, foulés au pied de ce moloch qu'est devenu le sacro-saint marché. Où est là-dedans le prétendu intérêt général censé légitimer l'État ?

Petite chronique d'une grande catastrophe annoncée



Patrick Schindler

Quand business et environnement font bon ménage

L'engance humaine est-elle suicidaire ? Peut-être, si l'on considère la catégorie composée par les politicards qui ont jugé, cette année encore, l'environnement comme n'étant pas une de leurs priorités et qui ont réduit une fois de plus les crédits (c'est-à-dire les impôts directs) qui lui étaient consacrés. En 2006, l'enveloppe du ministère de l'Écologie et de l'agence gouvernementale de l'Environnement sera amputée de 12 %, selon l'AFP. On pourrait alors penser que la « grande Europe solidaire » prendra le relais pour cracher au bassin et venir au secours de la planète, en finançant des programmes de recherche pour trouver des solutions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Que nenni ! Pas touche au grisbi, Bruxelles vient de réduire également ses ambitions environnementales, sous la pression des industriels qui sauront, on s'en doute, mieux faire « fructifier » les subventions destinées, à la base, aux climatologues. De fait, la stratégie en faveur de la pureté de l'air vient d'être revue et corrigée à 11 milliards d'euros par an, tandis que le projet d'action contre le réchauffement climatique devra se contenter de 7 milliards, autant dire : peanuts.

Des fonds qui fondent comme banquise au CO₂

Cependant, pour la quatrième année consécu-

tive, la calotte glaciaire arctique s'est fortement réduite sous l'effet de serre : entre janvier et août 2005, la température moyenne de la surface de l'océan arctique était de 2 à 3 °C plus chaude qu'au cours des cinquante dernières années !

À ce rythme, le continent ne sera plus recouvert de glace à la saison chaude bien avant la fin du XXI^e siècle, avec les conséquences que cela implique. Pour sa part, le cyclone Katrina semblerait être également une conséquence du réchauffement planétaire. Mais ce qui inquiète, surtout, le réassureur Risk Management Solutions, bien avant les morts ou le sort des populations noires et démunies de la Nouvelle-Orléans, sommées d'aller survivre ici ou ailleurs, c'est « l'estimation matérielle du sinistre qui s'affine » !

Eh oui, combien le sinistre va coûter aux assureurs des assureurs ? Très cher : la catastrophe risque d'être la plus onéreuse de l'histoire (102 milliards d'euros de dégâts, dont 40 à 60 milliards de dommages assurés). Aïe ! aïe ! aïe !

Ça va faire mal au porte-monnaie : le cyclone a tout ratioboisé au passage : habitations, hôpitaux, infrastructures et, bien plus grave pour les financiers, les usines et les raffineries du golfe du Mexique.

Quelles pertes exorbitantes : le sinistre a occasionné 44 marées noires dont 5 majeures (le volume de pétrole déversé dans le sud de la Louisiane représente 1/3 de celui rejeté en mer lors de la catastrophe de l'Exxon Valdez).

Quel gâchis de bon pétrole polluant la planète... En revanche, dans leurs communiqués, les réassureurs ne disent pas un mot des dégâts occasionnés sur l'environnement: ils s'en foutent, eux, ils vivent dans les grandes villes civilisées et climatisées, loin des marais.

Météo France cherche sa voie et découvre le business

Pour rester dans la problématique du « business environnemental », si nos chercheurs hexagonaux n'ont pas de subventions, ils ne sont pas pour autant en mal d'idées. Côté environnement, la dernière consiste à réinjecter le CO₂ dans le sous-sol, une solution « de transition », selon les experts. Mais quid, après la période de transition ?

Eh bien, les éminents scientifiques ne sont pas en mal de réponses, lorsqu'ils sont interrogés dans les très sérieuses conférences sur l'environnement :

« D'ici là, au vu des avancées de la recherche, les générations futures auront forcément trouvé des solutions... »

Il ne reste plus qu'à souhaiter que plusieurs petits ou petites Einstein naissent dans le monde d'ici là ! Côté business, les scientifiques et météorologues de Météo France ont également des idées. Pour résoudre les problèmes posés par la privatisation et ses exigences de profits à court terme, l'agence s'est mise au goût du jour et se lance dans l'entreprenariat (sic), afin de « développer ses services de prévisions aux entreprises, via le marketing et les études marché ad hoc » (issu texto du communiqué de presse).

Notamment pour le secteur agroalimentaire, qui souhaite anticiper ses ventes, grâce aux prévisions de Météo France. C'est sûr que programmer la pousse des céréales trois ans à l'avance en évitant les

périodes de sécheresse sera une grande avancée pour l'humanité, et surtout un grand pas pour les profits ! D'autant que, d'ici là, les OGM seront au point pour corriger les erreurs de probabilité. L'agence météo propose également ses services « ad hoc » aux distributeurs de vêtements, mais le communiqué n'explique pas en quoi la fabrication de trench-coats chauffants à l'annonce des grandes vagues de froid représente une grande avancée scientifique, mystères de la science...

Des OGM « à la louche »

Pour finir sur les OGM, l'UFC- Que choisir ? nous en apprend une bien bonne en révélant la dernière polémique en date sur le nombre d'hectares de culture du maïs transgénique en France.

Le ministère de l'Agriculture avance le chiffre de 500 hectares cultivés en 2005, mais le *Figaro* a mis les pieds dans le plat en annonçant le double. Difficile pour les experts de trancher, puisqu'il « n'existe simplement pas de fichiers, ni de registre public » : les chiffres avancés par le ministère sont établis à partir des déclarations volontaires des agriculteurs qui « souvent hésitent à déclarer les surfaces cultivées par peur du fauchage ou par simple discrétion ».

Et avec ça, on se demande où l'on va chercher la mauvaise foi de prétendre, dans nos journaux anarchistes, que ce sont les éminents politiques et scientifiques qui ne sont pas sérieux ?

P. S.

Groupe-claaaaaash@federation-anarchiste.org

Sources: Actualité Environnement, Novethic, AFD, UFC-Que choisir? Conférences professionnelles.

12 décembre 2005

Double verdict sur la défense de l'IVG et le droit de manifester

DÉCEMBRE 2004 au métro Bourse, SOS tout-petits, mouvement intégriste catholique réclame l'interdiction de l'IVG en se rassemblant devant le Planning familial. Des militants pour le droit de choisir se manifestent et expriment leur attachement au droit à l'IVG. Ceux-ci subissent alors une charge de police, et plusieurs d'entre eux sont mis en examen sous l'accusation fantasmagorique de coups et blessures à agents.

Un an plus tard, le 24 octobre, ce sont bien les défenseurs du droit à l'IVG qui sont jugés au tribunal de grande instance de Paris.

Accompagnées dans la salle d'audience par des membres du SRA (Solidarité, Résistance antifasciste), du SCALP, de la CNT, de la Fédération anarchiste, de la CADAC (Collectif pour le droit à l'avortement et la contraception), soutenues à l'extérieur du palais de justice par un rassemblement, les trois personnes inculpées ont été longuement interrogées par le président du tribunal et confrontées à leurs accusateurs.

Les récits faits par les policiers plaignants ont été particulièrement confus et paradoxaux, l'auditoire ayant au final beaucoup de mal à comprendre les raisons de cette interpellation et pourquoi les militants se retrouvaient devant la Justice.

La procureure a néanmoins requis trois mois de prison avec sursis et 2000 euros d'amende après que l'avocat des parties civiles à lui-même demandé plus de 3000 euros de dommages et intérêts.

Le SRA dénonce avec force la lourdeur des sanctions qui risquent de s'abattre sur les personnes inculpées. Leur avocate ayant naturellement demandé la relaxe, le SRA espère que la Justice ira dans le même sens.

Le jugement a été mis en délibéré au 12 décembre 2005.

Nous appelons à la publicité de cette affaire qui s'ajoute à des précédents :

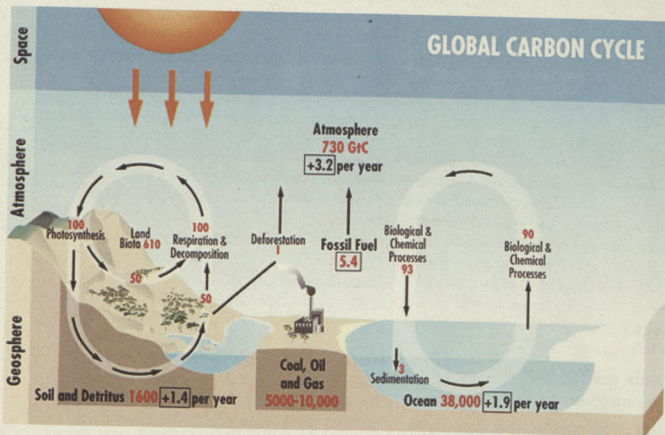
- En terme de criminalisation de militants pour des motifs fictifs (cf. de nombreux exemples ces derniers mois, parmi lesquels les procès de lycéens, de syndicalistes, etc.).

- En terme de choix des forces de l'ordre de s'en prendre aux défenseurs de la liberté de choisir plutôt qu'aux tenants de l'ordre moral (cf. l'impossibilité de contre-manifester à proximité de la Marche pour la vie le samedi 15 octobre 2005 ou l'agression homophobe sur le marché de Vincennes).

<http://solidarite.samizdat.net>

Pour tout renseignement, contacter le SRA sra@samizdat.net <http://solidarite.samizdat.net>

Solidarité, Résistance antifasciste
transmis par les Relations extérieures de la FA



Chronique de l'obscurantisme

Croissez et multipliez...

Le 12 OCTOBRE DERNIER, une information étatsunienne nous apprenait qu'une « Américaine de l'Arkansas [venait] de donner naissance à son seizième enfant ». S'agissait-il, comme pour tant d'autres imbéciles, de « rentrer dans le Livre des records » ? Pas du tout ! Mais il s'agit bien d'imbécillité... Quelques jours plus tard, en France, le journal télévisé, qui ne manque pas une occasion de diffuser des horreurs, nous montrait la marmaille hébété, sans autre commentaire qu'une fine plaisanterie sur l'autobus familial...

La dépêche américaine reproduisait une déclaration du père : « Nous adorons tout simplement les enfants et nous considérons chacun d'entre eux comme une bénédiction du Seigneur » et, plus fort encore : « J'ai demandé à Michelle si elle en souhaite d'autres et elle a dit oui. Si le Seigneur veut nous en donner, elle les acceptera. » N'est-il pas stupide de croire que c'est le « Seigneur » qui fait qu'on a des enfants ou pas, comme si l'acte sexuel n'y était pour rien. Mais parler d'acte sexuel est probablement un péché.



Peu nous importe de savoir au sein de quelle secte religieuse les parents se sont fait laver le cerveau, il est clair qu'elles sont concurrentes dans ce domaine. On peut même dire qu'elles sont grandement responsables des problèmes démographiques de la planète. Hormis le « grand bond en avant » de Mao Zedong, ce sont les prêtres en tout genre qui incitent le plus à la reproduction de l'espèce un peu partout dans le monde. Le « Seigneur » a-t-il interdit la contraception ? En fait, ils ne sont rien d'autre que des individus, croyants, qui se sont eux-mêmes proclamés porteurs de la parole divine, et qui propagent l'idée que la contraception n'est pas naturelle et par conséquent non voulue par Dieu. Il faut remarquer que la question ne se pose pas pour ce qui est de la chaise électrique ou de l'injection létale et autres pratiques de la peine de mort : une très large majorité de croyants – catholiques, évangélistes, musulmans, etc. – y sont favorables.

Pour beaucoup est considéré comme péché un acte sexuel qui serait réalisé sans intention de procréer. Pour certains, ce n'est pas trop grave : on peut toujours commettre un péché, il suffit ensuite d'aller à confesse pour avoir la conscience tranquille, c'est-à-dire l'assurance d'aller, *post mortem*, dans un hypothétique paradis.

Pour d'autres, c'est inimaginable. La « parole de Dieu » est sacrée. Elle a pourtant été traduite plusieurs fois avant de leur parvenir. Et ils feignent d'ignorer évidemment que les textes sont truffés d'inexactitudes. Des prêtres les ont convaincus que ce qui ne s'explique pas est un mystère et que le mystère est une preuve de l'existence de Dieu. Comment pourraient-ils en douter ? Douter, n'est-ce pas commencer à pécher ? Et voilà le paradis qui s'éloigne : la catastrophe ! En conséquence, pour copuler, ils procréent... Est-il possible de leur proposer une nouvelle révélation ? Non pas une révélation divine, mais la révélation que Dieu est une hypothèse. Et, surtout, plus important encore, que tous ceux qui « propagent sa parole » lui font dire ce qu'ils ont envie qu'il dise !

Le Furet

Quand l'autruche éternue...

On fait comme il a dit

« Comme l'a dit l'imam Khomeyni, Israël doit être rayé de la carte. » Ahmadinejad, président de l'Iran. Si j'étais président de l'Iran (j'ai autre chose à foutre), je n'aurais d'autre souhait que de voir éclore en Israël une dictature fondée sur l'intégrisme religieux. Je tiendrais donc ce genre de discours, jusqu'à ce qu'entre dingues on puisse tranquillement s'entretenir.

Rien, un livre

« Je ne brigue rien. J'ai simplement écrit un livre. » Jospin.

Ça voudrait simplement qu'on le supplie, ça lui plairait. Ça aimerait une manière de pèlerinage sur l'île de Ré, quelque chose de simple, mais de sincère. C'est les vieux à la retraite : ça refuse d'admettre qu'on n'a plus besoin d'eux.

Une soirée formidable

« C'était un moment de vie. J'ai passé une soirée formidable. J'aime ce contact. » Sarkozy, en visite à Argenteuil.

Si Nicolas-le-Petit aime tant à se faire caillasser lors de ses pérégrinations, nous tenons à sa disposition une liste de bourgs joyeux n'ayant pas encore eu l'honneur de recevoir sa visite : Épinay, Bondy, Bobigny, Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne, Colombes, Clichy-sous-Bois... Lui qui aime tant le contact devrait apprécier nos cailloux.

Aïe

« On va prendre les plus durs et on va y aller. » Sarkozy, en visite à Argenteuil.

Aïe, monsieur le ministre durcit tout à coup son discours. Est-ce l'effet, sur sa carcasse, des caillasses reçues ? Allez, petit bonhomme, va les prendre toi-même, les « plus durs ».

Aïe Aïe

« Je vous promets de vous débarrasser de cette bande de racailles. » Sarkozy, en visite à Argenteuil.

On imagine facilement les réactions de la gôche, de la ligue des droits de l'homme, du Mrap, etc., si Le Pen s'était permis d'employer le mot de « racaille ». Comme c'est Sarko, personne ne bouge. Le ministre de l'Intérieur continue, pour ces gens, d'être un personnage fréquentable. C'est à ce genre de « point de détail » qu'on mesure le degré de démission, de soumission, auquel sont parvenus les tenants de cette vaste blague qu'on nomme « société civile ». Tous, sans exception, ont fait un pas de côté, du mauvais côté : sur la droite.

Manhattan-Vesoul

« Nous devons montrer au monde que la loi s'applique à tous les citoyens, y compris les plus hauts placés ». Fitzgerald, procureur spécial.

C'est étrange, tout de même, cette habitude américaine consistant à penser que le monde entier s'intéresse à leurs petits problèmes. Ils virent un quatrième couteau, et donc ? Le monde n'applaudit pas, le monde s'en tamponne. Le monde a d'autres soucis : à Vesoul, le vide-grenier aura lieu non sur la place d'armes, mais sur le parking du Cora.

Frédo Ladrisse

(sources : Europe 1, Libération, le Parisien)

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

Que d'obstacles !

Le conflit tout récent à la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), à Marseille, est un condensé de tous les obstacles et de tous les ennemis qu'ont à affronter les salariés de ce pays.

LE GOUVERNEMENT de Villepin a joué son rôle sur un sujet hautement symbolique : la privatisation totale ou partielle (dans un premier temps) des services publics. L'enjeu est majeur et va toucher prochainement les autoroutes et EDF. La SNCM, de ce point de vue, était un point de cristallisation possible, d'autant que la journée de grève interprofessionnelle du 4 octobre pouvait donner une ampleur nationale à la lutte des marins marseillais.

Pourtant, après trois semaines de grève, ceux-ci, malgré leur détermination, ont été poussés à la reprise, avec l'amertume, voire la haine que l'on devine.

Que s'est-il donc passé ? Le pouvoir a utilisé tous ses moyens, et ils sont considérables : campagne de désinformation, pleurnicheries médiatisées des patrons « pris en otage », répression et démonstration de force (même si nous n'avons aucune sympathie pour le Syndicat des travailleurs corses, l'intervention du GIGN contre des syndicalistes mis à genoux et menottés est un scandale sans nom) et accord, dans le dos des travailleurs, avec les bureaucraties syndicales.

La CGT est archimajoritaire chez les marins (il faut dire qu'elle dispose du monopole d'embauche), et il était donc fondamental pour Villepin de s'entendre avec Thibault (comme à EDF d'ailleurs).

Qu'allait donc faire le secrétaire général de la CGT, le 28 septembre dernier, en tête à tête avec le Premier ministre à Matignon ?

Pourquoi, suite à cette discussion confidentielle (contraire aux principes élémentaires de démocratie syndicale), Villepin a-t-il présenté une nouvelle mouture pour la SNCM où l'État conservait 25 % du capital, ce qui était censé apparaître comme une concession du pouvoir ? Pourquoi Thibault, dans une lettre officielle au Premier ministre, demande certes la réouverture des négociations (ce qui ne mange pas de pain), mais n'évoque pas une seule fois, dans les deux pages du courrier, la revendication centrale des marins CGT de la SNCM : que l'État reste majoritaire dans l'en-



treprise ? Poser ces questions, c'est déjà y répondre.

Jean-Paul Israël, le leader CGT de la SNCM, a dû, de gré ou de force, entendre raison lorsqu'il a été convoqué à Montreuil, où se trouve le siège national de la CGT.

Toujours est-il qu'ensuite, le 13 octobre, il a proposé aux grévistes de la SNCM, amenés à discuter de la poursuite de la grève, deux bulletins de vote ainsi libellés : « Oui à la reprise de l'activité pour éviter un dépôt de bilan » et « Non à la reprise de l'activité, ce qui signifie le dépôt de bilan » ! Sans commentaire.

Face à cela, les appels à la reprise du travail de FO (qui ne pèse strictement rien chez les marins et quasiment rien non plus chez les officiers) ou de la CFDT étaient certes pitoyables mais anecdotiques. La messe avait été dite ailleurs, à Montreuil en l'occurrence.

Après le 4 octobre

1,3 million de salariés du public et du privé dans la rue le 4 octobre, et puis... rien !

On nous annonce une grande journée le samedi 19 novembre pour défendre les services publics (ben tiens !) et deux ou trois amuse-gueule du même type pour occuper le populo. Bref, un scénario à la 2003 se profile où de pseudo « temps forts » en véritables

temps morts, toutes les confédérations (excepté la CFDT qui, elle, a trahi clairement et officiellement dès le départ) ont fait lanterner les salariés jusqu'aux vacances d'été.

Souvenons-nous du 12 juin 2003 à Marseille (déjà !) où tous les leaders syndicaux réunis en meeting devant une foule énorme scandant « grève générale » se sont défilés (excepté Blondel, mais cela venait très, très tardivement et n'était plus de nature à changer le cours des choses).

Bref, une fois de plus, les salariés vont être confrontés à leurs adversaires de toujours : politiciens et patrons évidemment, mais aussi appareils syndicaux qui n'ont, eux non plus, aucun intérêt à ce que les choses changent véritablement.

À la veille du centenaire de la charte d'Amiens, notre responsabilité est de tout faire pour que cet outil précieux d'émancipation et de solidarité que peut être le syndicat ne devienne pas un obstacle à la construction de la nécessaire grève générale. Les raisons de se mobiliser ne manquent pas, que ce soit sur les services publics (que nous ne confondons pas avec l'État) ou sur les autres sujets.

Fabrice

Groupe La Sociale, Rennes

La mobilisation a payé

Avertis de la menace d'expulsion de leur logement pour trois élèves d'une même famille déboutée du droit d'asile, les enseignants du collège Henri-Barbusse à Vaulx-en-Velin (Rhône) avaient déposé un préavis de grève. Le 18 octobre au matin, la famille Grigorian a été jetée à la rue et 70 % des enseignants ont arrêté leurs cours pour aller manifester devant l'antenne du conseil général, puis devant la DASS, à Lyon. Le soir même, cette famille était relogée en urgence à l'hôtel, et un logement provisoire devrait être trouvé, dès le début du « plan froid ».

Rififi en mairies

Des salariés de la mairie de Garons (Gard) ont créé un syndicat Sud-territorial pour réagir à « des situations incroyables où les droits des salariés sont complètement bafoués par des maires qui se croient tout permis ». Mauvaises conditions de travail, équipements défectueux, bref, la grogne monte. Le syndicat Sud-territorial de la mairie de Nîmes affirme que des sections se créent, ici ou là. Si les « maisons de la République » maltraitent leur personnel, voire le Code du travail, ça doit décomplexer les patrons du privé, non ? Déjà que...

Diplomatie laïque

Douste-Blazy, ancien maire de Lourdes et apprenti ministre des Affaires étrangères, a fêté la rupture du jeûne du



ramadan en compagnie d'ambassadeurs des pays membres de la Ligue arabe. Où ça ? Dans les salons du ministère, sous les ors de la République. Pas de doute, le combat pour le respect de la laïcité est en route !

Régularisez, on vous dit !

Samedi 22 octobre, à l'appel du 9^e Collectif de sans-papiers, environ 200 personnes ont manifesté de Belleville à Château-d'Eau, pour protester contre les arrestations de sans-papiers et pour la régularisation de tous.

Collage d'affiches pendant la manif, face à face et jeu du chat et de la souris avec les gardes mobiles.

CNT 09-représentative

Il y a un an, des salariés (éducateurs et veilleurs de nuit) de l'association ADES Europe, qui gère plusieurs établissements accueillant des adolescents en difficulté, constituaient une section syndicale CNT



regroupant des salariés des deux établissements (Foyer Pyrene et l'Estelas) présents en Ariège. M. Pouches, président de l'association, avait contesté la représentativité de la CNT 09. Jeudi 13 octobre, le tribunal d'instance de Saint-Girons a déclaré la CNT 09 représentative. La solidarité de certains salariés, syndiqués (CGT) ou non, ainsi que la plaidoirie de l'avocat Jean-Jacques Gandini ont joué un rôle déterminant dans cette victoire.

Irak, la police tue les chômeurs

Le 28 juin, les forces gouvernementales ont tiré, à Samawa, sur une manifestation de chômeurs qui s'étaient rassemblés avec leur famille pour demander du travail et la création d'une assurance chômage. Trois manifestants ont été tués et de nombreux autres blessés. La police a tiré de sang-froid, faisant un bain de sang sous les yeux des forces d'occupation qui n'ont pas bougé, elles qui prétendent apporter les « droits de l'homme », la « liberté et la justice ».

Grève à Kirkouk

Le 3 août 2005, les travailleurs de la santé de l'hôpital et des centres médicaux de Kirkouk (270 km au nord de Bagdad) et de sa banlieue ont mené une grève générale contre la résolution 23971, du 6 juin 2005, du ministère de la Santé, qui diminue le salaire des employés. La grève a commencé à 9 heures du matin, et a duré deux heures après que les officiels du ministère eurent reçu les revendications des travailleurs et promis de les transmettre au ministre.

Grève à Bagdad

Les ouvriers de textile dans l'entreprise générale des industries de coton à Bagdad ont déclenché une grève réclamant leurs salaires et l'augmentation d'une

indemnité de risque. Les travailleurs ont eu de multiples négociations avec la direction sans trouver de solution. La grève a débuté le 10 septembre et s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois ; cependant, ils ne sont pas parvenus à un accord. Ce n'est pas la première fois que les travailleurs décident de faire grève ; l'entreprise en a connu de multiples. Certaines d'entre elles furent organisées contre la corruption de la direction, avec exigence de son remplacement, d'autres pour la suppression de primes...

Dans le doute: au poste!

Il est parfois cocasse de traîner aux audiences des tribunaux d'instance, comme récemment à Paris où l'on jugeait le cas d'un habitué du TGV Paris-Tours, titulaire d'un abonnement acheté en agence et qui s'est vu soupçonné de faux par le contrôleur muni de son nouvel appareil électronique. Refusant de signer le PV qui lui était dressé comme de



produire une carte d'identité, il a eu droit à la descente du train à une interpellation par la police ferroviaire, interrogatoire et tout le toutim, le temps que les services SNCF reconnaissent qu'il s'agissait bien d'un vrai abonnement. Les juges, craignant cette fois pour eux-mêmes, ont stigmatisé la SNCF qui délivre des titres paraissant falsifiés aux contrôleurs et qui sont dans l'incapacité de les reconnaître au moyen d'une informatique si chèrement développée. Moralité: vrai client ou vrai fraudeur, c'est le même tarif. Alors faites le bon choix !

Anarchie en Bélarussie

Le 2 octobre 2005, les membres de la Fédération anarchiste bélarusse, ainsi que des délégués de différentes organisations libertaires, se réunissaient en congrès pour discuter des questions importantes de leur société, pendant que les partis d'opposition se réunissaient afin de trouver un candidat pour les prochaines élections. Nos compagnons ont également défini les étapes concrètes et nécessaires au développement du mouvement anarchiste en Bélarussie, et ils ont décidé de s'affilier à l'Internationale des fédérations anarchistes (IFA). Souhaitons donc la bienvenue à nos camarades qui pourront mieux nous éclairer sur leur situation et qui auront probablement besoin de notre soutien face à la répression que subissent anarchistes ou antifascistes dans ce pays.

Bréves de combat

L'amiante

le poison des patrons assassins

LE CAPITALISME, c'est ce système où des gens fabriquent ce qui les tue. Avant la fin de l'année, en France, au moins 3 000 personnes décéderont d'un cancer dû à l'amiante, et on attend, d'ici à vingt ans, 100 000 victimes de plus, selon certaines évaluations médicales. On sait le produit dangereux depuis 1906, cancérigène depuis 1950 et pourtant il a fallu attendre 1997 pour qu'il soit interdit. Qu'est-ce que la maladie de l'amiante à l'origine? Une maladie professionnelle, contractée par les ouvriers, ces victimes appartenant à un groupe social « désuet », que les pouvoirs publics ont laissés exposés, et cela sans fixer, jusqu'à une date récente, de normes sérieuses censées les protéger.

Cette non-assistance à travailleurs en danger, on la doit à un comité fantôme, monté par des industriels du secteur et dans lequel siégeaient des représentants des syndicats et des pouvoirs publics qui considéraient le mal comme « socialement acceptable ». Ce « crime social » emblématique du capitalisme est le lourd prix payé pour l'enrichissement de multinationales et la croissance à tout prix. Mais le scandale de l'amiante n'a pas fini d'estomaker: alerté il y a plusieurs mois de l'existence d'un docu-

ment où est décrite noir sur blanc la façon de saboter les demandes d'indemnisation des victimes, le Sénat a gardé le secret, protégeant ainsi le groupe Total, auteur du manuel! Et, aujourd'hui, les industriels n'ont pas baissé les bras et continuent de vendre leur poison à bon nombre de pays, où souvent les conditions de travail sont quasi médiévales.

Contamination : mode d'emploi

Le travail vous donnait déjà des boutons, sachez que c'est un tueur en série. La dernière enquête Sumer¹, rendue publique par le ministère de l'Emploi, montre que 3,5 millions de salariés en France sont exposés à des substances cancérigènes, mutagènes et toxiques. L'exposition professionnelle à ces produits est, comme on s'en doute, dangereuse: cancers, stérilité et malformation des enfants, allergies, etc. Au moins 11 000 des

280 000 cancers qui se déclarent tous les ans seraient dus à l'exposition à des cancérigènes sur le lieu de travail. L'impact sur la santé est un sujet croissant d'inquiétude, et certains spécialistes redoutent déjà une catastrophe sanitaire, tant les carences dans la prévention des risques professionnels sont réelles. C'est près de 90 % des produits chimiques commercialisés dans l'UE qui n'ont jamais été évalués publiquement: on n'en connaît donc pas les effets précis sur la santé et l'environnement.

quelque 30 000 produits recensés, seuls 10 000 seraient soumis à des tests approfondis. La politique communautaire est en de bonnes mains: à quand un permis de tuer pour les entreprises?

Le nombre des accidents du travail et des maladies professionnelles est effrayant: le Bureau international du travail (BIT) révèle que le nombre de salariés morts au travail dépasse, par an, les 2 millions de personnes dans le monde. En France, d'ici à la fin de l'année, plus de 600 travailleurs seront tués, et au moins 3 000 décéderont de maladie due à l'amiante. Et c'est compter sans les 40 000 qui seront obligés d'arrêter de travailler à cause d'une maladie grave ou invalidante due à leur emploi.

On dispose pourtant en France d'une législation en matière de santé et de sécurité au travail, seulement le droit n'est pas appliqué: l'Inspection du travail souffre d'un sous-effectif chronique, et les inspecteurs n'ont pas les moyens d'infliger des amendes aux employeurs qui mettent en danger les salariés. Côté médecine du travail, un décret discrètement publié cet été a fait grimper de 2 700 à 3 300 le nombre

de salariés qu'il revient au médecin d'examiner: la contrepartie, c'est que les employés qui n'exercent pas un métier jugé à risque ne bénéficient plus d'une visite médicale annuelle et sont priés d'être en bonne santé une année sur deux!

Cette souffrance silencieuse des salariés au travail, c'est la redevance versée à la compétitivité et à la mondialisation, une sorte d'« impôt du sang ». Il nous faut sortir au plus tôt de ce système où la vie et la santé de l'individu ne valent pas grand-chose. Il n'y qu'une porte de sortie!

Thierry
groupe de Rouen

1. Sumer: Surveillance médicale des risques professionnels.



Services publics à la mode libérale

LA NOTION de service public est très large, elle regroupe des fonctions diverses et variées que l'autorité a reconnues « d'intérêt général ». Ordinairement, ce sont les tenants du pouvoir qui la définissent, la redéfinissent (l'Union européenne par exemple), et qui la modifient par des procédés divers et variés eux aussi.

Définition

On distingue trois fonctions de services publics, chacune d'elles devant répondre à certains impératifs, tels que leur accessibilité pour tous, auxquels l'économie de marché ne peut répondre par souci de rentabilité :

- les fonctions régaliennes, propres à tout État, qui ont notamment pour but le maintien d'une certaine conception de l'ordre par le biais de multiples institutions : police, justice, défense nationale, administration, finances publiques.

- les services non marchands, pour l'essentiel gratuits, financés par les impôts et les cotisations obligatoires, tels que l'enseignement, la santé, la Sécurité sociale, l'aide sociale, la culture, etc.

- les services marchands, financés par les usagés et les prélèvements obligatoires, tels que les services postaux, les transports, l'énergie, etc.

Chacune de ces fonctions subit un traitement particulier.

Les services non marchands réorganisés

Afin de se débarrasser des structures considérées comme des fardeaux par l'État libéral, ce dernier s'en déresponsabilise et leur coupe les vivres, sans pour autant les privatiser, dans la mesure où elles ne peuvent pas subvenir à leurs besoins elles-mêmes, et que leurs nécessités restent fondamentales. Nous avons pu constater les projets et les mises en application de restrictions budgétaires, de renforcement du pouvoir des directeurs, mais aussi, dans une autre mesure, la décentralisation, qui crée des inégalités entre les collectivités locales qui n'ont pas les mêmes densités de population, ni les mêmes possibilités financières face à leurs nouvelles fonctions (notam-

ment dans le secteur de l'enseignement), bien qu'ayant permis à ces dernières d'agir de manière plus rapide et plus efficace.

Les services marchands entre privatisation et ouverture de capital

Les premières entreprises publiques privatisées, considérées elles aussi comme des fardeaux à financer, ont directement été mises sur le marché sous les gouvernements Chirac et Balladur. Cependant, l'opinion publique, les syndicats et les salariés (qui ont un poids certain dans ces entreprises) commençant à rejeter cette politique, les politicards ont changé de tactique. En effet, sans renoncer à leurs projets, il leur fallait faire passer la pilule : on privatise plus, on « ouvre le capital de l'entreprise », en fournissant une part de ce capital aux salariés, l'État en gardant une autre, et en mettant le reste sur le marché. Petit à petit, à mesure que le temps passe, l'État ouvre de plus en plus son capital pour, au final, devenir minoritaire, voire inexistant.

Cette méthode a su porter ses fruits et continue d'être mise en place comme le montre l'ouverture du capital d'EDF, de la SNCM, etc. Elle est non seulement dangereuse pour les salariés qui se retrouvent isolés face à une direction et des actionnaires, qui leur sont on ne peut plus opposés, mais également « pour la mission de service public » elle-même : même bénéficiaire, les investissements nécessaires pour assurer cette mission sont colossaux, et une entreprise presque entièrement devenue privée, sans le soutien des subventions, s'avère incapable de les prendre en charge. Les méfaits de cette incompétence ont pu être constatés lors de la privatisation du rail en Grande-Bretagne (multiples accidents, mesures de sécurité mises au second plan...), de l'électricité en Italie, qui a connu un black-out généralisé en septembre 2003, ainsi qu'en Californie.

Tous ces pays ont dû revenir sur leur politique, qui mettait très clairement l'économie en danger, afin d'assurer la mission de service public délaissée.

Les fonctions régaliennes renforcées

La politique libérale accentuant les inégalités, l'exclusion, les attaques contre le syndicalisme, etc., les services publics à mission

répressive voient leurs rôles accrus : budget de la police et de l'armée augmenté, hausse de leurs effectifs, arsenal judiciaire consolidé...

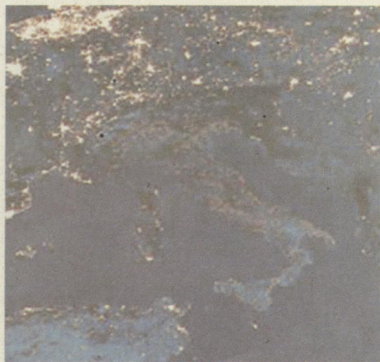
Que faire ?

Nous ne cesserons probablement jamais de le dire, mais la lutte et l'entraide interprofessionnelle, sans une hiérarchie qui vient nous rappeler à l'ordre, resteront nos meilleures armes contre cette politique. Toutefois, le renfort des usagers face à ce phénomène est un enjeu primordial. Les « médias collabos » font eux aussi leur propagande et arrivent en partie à délégitimer les mouvements sociaux à travers des images et un vocabulaire qui choquent.

Dans les manifés de profs, on voit bien peu d'élèves ; celles des cheminots, bien peu de voyageurs ; celles du personnel hospitalier, bien peu de patients, etc. La nécessité de réfléchir, sur un service public autogéré par et pour les travailleurs, aussi bien que les usagers, pour une société future et pour nos luttes à venir, semble primordiale.

Tit Nathan Débile
Groupe Idées noires

Vue satellite du black-out d'Italie du 28 septembre 2003 :



Remise en cause de la suspension de peine

Un nouveau texte remet en cause la suspension de peine.
Jeudi 13 octobre 2005, les députés ont adopté la proposition
de loi sur la récidive, qui porte un coup fatal à la loi
dite Kouchner sur la suspension de peine.

TRÈS PEU APPLIQUÉE et souvent méconnue des prisonniers, ce texte avait été voté « pour permettre aux détenus dont le pronostic vital est engagé de mourir hors des prisons et dans leur famille », mais également « pour donner la possibilité aux détenus malades, dont l'état de santé est durablement incompatible avec la détention, de bénéficier des traitements adéquats et favoriser une meilleure observance par rapport aux soins prodigués en détention ».

Papon ?

La libération de Papon, une priorité pour le ministère de la justice ? La nouvelle proposition de loi, adoptée par le Parlement, donnera au juge le droit d'invoquer la notion de « trouble exceptionnel à l'ordre public ou le risque particulièrement élevé de récidive », pour refuser de faire sortir un malade. Jusqu'à présent, la loi explicitée par un arrêt de la Cour de cassation de février 2003 ne fixe aucune condition de cette nature ni de référence à l'infraction commise. Seul compte l'état de santé : deux experts médicaux doivent le trouver incompatible avec le maintien en détention ou estimer que le pronostic vital est engagé. Mais, pour une poignée de députés proches du ministre de l'Intérieur, « on peut très bien être atteint d'une maladie à l'issue proche et commettre des actes de grand banditisme, des agressions sexuelles ou se livrer à un trafic de stupéfiants » ! Pourtant, aucun cas de ce type n'a été recensé parmi les 191 déte-

nus qui ont bénéficié de la mesure, dont, en priorité, l'ex-préfet collabo Maurice Papon, sur les 461 demandes prises en compte ; plusieurs détenus sont morts, quelques jours seulement après le début de la suspension qui leur a été accordée.

Avant sa remise en question, la loi a été très peu appliquée. En août dernier, le *Canard enchaîné*, relayé par le Syndicat de la magistrature, dénonçait l'inertie du ministère de la Justice devant les difficultés d'application de réduction de peine, et le syndicat s'indignait qu'aucune note opérationnelle d'application de la loi n'ait été adressée, ni aux greffes pénitentiaires ni aux parquets, pour préciser la conduite à tenir. En attendant, la situation devenait invivable pour les personnes détenues qui voyaient leur cas délibérément ignoré par l'administration et fut, notamment, à l'origine de la révolte au centre de détention de Châteaudun. Act Up Paris exigeait à son tour, au moment du 4^e anniversaire de la loi, des explications sur le laxisme du gouvernement et l'inquiétante obstination des ministres de la Justice et de la Santé à ne rien faire pour mettre un terme au problème vital, posé par les personnes détenues gravement malades ou en fin de vie, sinon projeter la construction de nouveaux hôpitaux prisons et lieux d'enfermement¹. S'est ensuivi un long silence administratif estival, jusqu'au récent coup de théâtre du 13 octobre.

Les personnes détenues gravement malades se portent-elles mieux après leur libération ? La disposition ne s'arrête pas à cette régression, en effet, le garde des Sceaux y a ajouté son grain de sel, par un amendement permettant au juge d'ordonner tous les six mois « une expertise médicale destinée à vérifier que les conditions de la suspension sont toujours remplies », tout en se gaussant devant ses collègues de l'Assemblée « des malades qui vont franchement mieux après leur libération ». Qui peut en douter, surtout en ce qui concerne les grands malades en phase terminale de sida, de cancer ou d'hépatite (peut-être voulait-il parler du cas Papon ?), mais, comble de surenchère, l'expertise médicale existe déjà dans la juridiction en place et peut soumettre le condamné aux obligations de

contrôle, examens médicaux et traitements, le juge a déjà de fait, en permanence, la possibilité de vérifier l'état de santé de la personne. Cette mesure a été très mal reçue par les juges et les médecins, qui ont souligné la suspicion portée par ce nouveau texte sur leur travail. L'Académie de médecine, le Conseil national du sida, le pôle Suspension de peine, des travailleurs sociaux, des magistrats et avocats réclament unanimement une application effective et égalitaire de la loi du 4 mars 2002, tandis que le Comité européen contre la torture et des commissions parlementaires dénoncent, depuis 2000, la surpopulation carcérale, inégalée depuis la Libération, qui contribue à une dégradation terrible des conditions de détention.

Un suicide tous les trois jours

Cette proposition de loi constitue une régression inquiétante en regard des droits fondamentaux des prisonniers, mais l'amendement ne s'arrête pas là. Il limite également les sursis et réductions de peine, augmente les périodes de sûreté et les délais d'épreuve à la sortie, la surveillance électronique et les obligations de soins. En attendant, aujourd'hui, la commission prison d'Act Up Paris rapporte le chiffre effarant d'un suicide tous les trois jours dans les prisons et il est aujourd'hui impossible de savoir précisément combien de personnes détenues infirmes, grabataires ou atteintes du sida, d'une hépatite ou d'un cancer tentent de survivre dans ces lieux insalubres et surpeuplés, tandis qu'il manque au minimum 800 psychiatres et psychologues, pour les personnes sujettes à de graves dépressions. Mais ce gouvernement renforce les logiques initiées sous d'autres ministères de la Justice fondées sur la répression, tout en réhabilitant les rafles et en promettant un monde sécurisé aussi illusoire qu'hystérique, dans un contexte de haine et de délation où seuls les appels à la désobéissance civile et à la résistance sont encore capables de nous faire garder la tête haute.

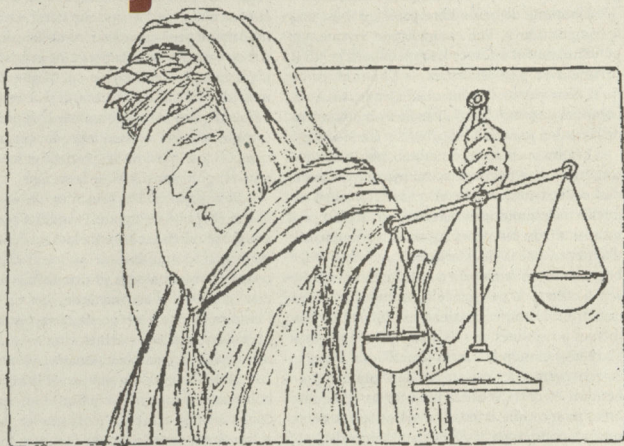
Petr Pasek

1. Voir l'article du *Monde libertaire*, n° 1410 (6 octobre 2005) : « Détruire une prison d'abord ».



Morale et justice

chez P.-J.
Proudhon



On connaît la célèbre définition proudhonienne de la justice : « Elle est le respect, spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité humaine, en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise et à quelque risque que nous expose sa défense. » (*De la Justice dans la révolution et dans l'Église*). Belle formule, mais la thèse de Proudhon est bien plus complète que cela.

Jacques Langlois

LA MORALE (« La morale tient à autre chose. Cette autre chose, que les uns appellent conscience, les autres raison pratique, etc. est pour moi l'essence sociale, l'être collectif qui nous contient et nous pénètre et qui, par son influence, ses révélations, achève la constitution de notre âme... », lettre à Cournot) consiste essentiellement à orienter les relations individuelles à l'autre, aux autres, à l'autrui généralisé.

Trois attitudes se présentent : considérer l'autre ou l'autre groupe comme différent et inférieur, c'est le racisme ; le percevoir comme égal mais différent et perfectible dans ses mœurs, c'est l'assimilation, l'intégration qui a toujours axé la politique de la prétendue république française ; le penser comme égal parce qu'il est différent et parce qu'il dispose du même potentiel et de la même humaine nature (ce qui n'exclut pas les différences culturelles et de capacités). Car la différence apporte un plus d'ouverture, de largeur d'esprit dans la discussion menant à des fins et à des perceptions communes dans l'espace public.

Proudhon se situe d'emblée, en tant que partisan du pluralisme, de la liberté et de l'égalité de dignité, dans la troisième perspective. La morale de notre auteur est fondée sur la liberté avant tout, corrigée par l'égalité et par la justice.

Cette position est fondamentale. En effet, même aujourd'hui, les scientifiques, les neurologues, les technobiologistes prétendent que l'homme est déterminé par ses gènes et par des conditionnements sociaux suivant le bon vieux schéma de Pavlov (d'où le succès des techniques behavioralistes visant à adapter les hommes à leur environnement darwinien contre la psychanalyse qui tente de trouver les origines profondes de leurs difficultés mentales). Une certaine sociologie fait des hommes la conséquence des déterminations sociales. Une autre, d'inspiration libérale, les transforme en pure liberté de leur raison et de leur volonté propres. La vérité est entre les deux : nul n'échappe à des déterminations sociales et à son potentiel génétique (potentiel actualisé en capacités par l'éducation, les situations, le parcours). Mais

l'homme reste libre, même si pour les plus démunis en ressources (avoir, savoir, prestige, relations) l'espace de liberté est plus restreint que pour les bénéficiaires du libéralisme absolu.

L'homme demeure libre parce qu'il est une « composition », une contradiction vivante, un potentiel ouvert à toutes les possibilités, ce qu'il partage avec tous les autres. « L'homme parce qu'il n'est pas une spontanéité simple, mais un composé de toutes les spontanéités ou puissances de la nature, jouit du libre arbitre. » (*De la Justice*).

L'homme est corps et cerveau, passion et raison, individu et élément social marqué du sceau des collectivités, action et pensée, manuel et intellectuel, intuition et réflexion, etc. Il n'est prisonnier ni de ses gênes ni de sa communauté d'appartenance et de référence. Il est obligé d'arbitrer entre ses tendances contradictoires et il est seul à même de pouvoir le faire. Du reste, parce que tout homme contient en lui-même les mêmes possibilités que les autres personnes, cela place tout le monde sur un plan d'égalité de dignité, et cela permet les ressources de l'intercompréhension et de la relation intersubjective équilibrée, pourvu que la mise en débat soit juste et sincère, pourvu que la démocratie soit réelle.

L'homme est libre parce qu'il appartient à plusieurs groupements sociaux (la famille, l'atelier, la commune, le quartier; il peut aussi adhérer à un syndicat, un parti, une association de consommateurs, une ONG, une association de défense de l'environnement, etc.). Ce qui frappe Proudhon, c'est l'effervescence et le pluralisme sociaux. Dans ses multiples possibilités d'appartenance à des collectifs sociaux, à des enracinements communautaires, à des références idéologiques, là encore, l'homme est seul à pouvoir combiner des rôles plus ou moins contradictoires, des attitudes peu convergentes, des adhésions, des adhésions. Il est donc doublement composite: en son for intérieur et par ses relations sociales, en tant qu'individu particulier et comme appartenance au collectif. La thèse de l'individu coupé de tout enracinement, libre de contracter, de circuler, pure volonté et simple raison calculatrice, ne tient évidemment pas. Celle, inverse, de la soumission à la collectivité, de numéro dans la communauté n'est pas valide non plus.

Rappelons-nous la dialectique proudhonienne: tout est contradiction et combinaison; les termes contradictoires (ici l'individu et la société) s'opposent et s'articulent dans une interdépendance évolutive: chaque société (et chaque personne: « Il y a l'homme lui-même, c'est-à-dire la volonté et la conscience, le libre arbitre et la loi, opposés dans un antagonisme perpétuel. L'homme est en guerre avec lui-même. », *Premier mémoire sur la propriété*) place un curseur entre l'individualisme et le collectivisme en fonction de l'histoire, de l'espace et de la culture. Il n'y a pas d'absolu éternel, universel, surtout dans les relations entre l'individu et la société. Du reste, Proudhon prend soin de montrer que l'enfant-loup de l'Aveyron, la monade solipsiste à la sauce de Stirner (*l'Unique et sa propriété*), le révolutionnaire volontariste et élitiste n'existent pas, ou,

s'ils existent, ils ne sont pas sociaux. Dans son intériorité même, l'homme est déjà imprégné de la société, car il a été forcément socialisé par elle et par ses institutions: l'enfant-loup n'a jamais pu être acculturé par le docteur Itard; un Mowgli humain ne peut pas exister, ni un Tarzan. Il n'y a pas de coupure entre la personne et la société; il n'y a qu'une combinaison spécifique à chaque individu. La justice consiste déjà à reconnaître l'égalité de dignité de tous comme même potentiel et comme identité existentielle de situation, de composition individuelle, plurielle et sociale au sein des groupements et de la société.

Cela procure les principes de la justice: liberté et égalité de dignité. Proudhon pousse son analyse plus loin car les principes ne donnent pas les états et les situations de justice. Il y a un processus d'évolution de la justice, même si ce dernier n'a rien d'automatique, de progressif: l'histoire montre des régressions et, justement, le libéralisme capitaliste actuel a initié un mouvement proprement réactionnaire de retour au XIX^e siècle. Ce processus repose sur la capacité des hommes à s'indigner à partir d'un travail de comparaison: entre sa situation et celle des autres, entre ses mérites (évidemment l'individu ne saurait seul en être le juge) et la reconnaissance qu'il obtient. Car la justice est relationnelle, n'existe que pour et par les relations avec les autres en allant de l'intersubjectif à la société globale en passant par les groupes. Le processus est donc à la fois réel et subjectif, individuel et social, intellectuel et affectif. Cela permet de montrer pourquoi Proudhon tenait tant à la famille (oui, je sais, ce n'est pas très bien vu, mais ce n'est ni idiot ni réactionnaire). Le sentiment de la justice est un potentiel, une aptitude commune à tous les hommes (et dans le mot homme, j'embrasse toutes les femmes). Il faut que le potentiel puisse se transformer en capacité (capacité est un maître mot de Proudhon). Pour cela, n'en déplaise aux solipsistes, il faut que le tout petit enfant puisse observer des situations de justice. Et c'est évidemment dans la famille où réside la première situation en antériorité, si les époux sont égaux et s'ils se conduisent de façon digne et juste, échangeant leur amour et équivalent contre équivalent de façon réciproque, que ledit petit enfant peut percevoir que le sentiment peut coïncider avec une réalité, d'où sa transformation en possibilité d'acte. Proudhon ne dit pas que la famille est parfaite. Il prétend seulement que seule la famille peut développer chez le bébé, sans garantie de résultat, la transformation du potentiel de justice en capacité à l'apprécier et à la pratiquer. Évidemment, la famille n'est pas la seule sphère de justice. Il y a aussi l'atelier, l'entreprise comme collectif de salariés. Il y a encore les communautés politiques, du quartier jusqu'à la société républicaine.

La justice est simultanément réelle et idéale, raisonnable et affective, individuelle et collective. C'est pourquoi Proudhon rejette les associations fondées seulement sur un sentiment, sur une valeur (le talent de Cabet, la fraternité de Leroux, l'harmonie affective de Fourier, le primat de la nation, la prévalence de la communauté, etc.).



Egon Schiele

Symétriquement, il s'oppose aux collectifs appuyés seulement sur des intérêts (il ne nie pas les associations de pêcheurs à la ligne). Il refuse que l'intérêt pur soit constitutif du lien social généralisé ou collectif; un intérêt n'est que circonstanciel, contractuel; il ne peut instituer un groupe dans la longue durée. Dès lors, une association ne peut s'instituer comme pérenne que si elle combine intérêts et valeurs, raisons et passions. Proudhon demande que l'échange des intérêts soit réciproque, équivalent contre équivalent et non identique contre identique (ce qui l'amène à proscrire l'égalitarisme). Il réclame qu'il soit fondé sur les valeurs de la solidarité et de l'égalité de dignité, ce qui n'existe que s'il y a coopération, et, inversement, celle-ci ne peut durer que s'il y a prise en compte de la dignité, justice dans l'échange et égalisation des conditions. C'est pourquoi notre penseur fondera l'organisation économique sur les coopératives, les mutuelles, les « compagnies ouvrières » structurées dans une fédération à la fois économique et politique. Proudhon ne veut pas du slogan: de chacun selon ses capacités, à chacun suivant ses besoins. Il admet les différences justifiées de salaires (sa justice est à la fois justice morale, justice calculée et justification argumentée), car les contributions ni les capacités sont les mêmes, ni les efforts d'apport au bien commun. Mais, attention, il refuse les écarts inconséquents et va même jusqu'à dire que ceux qui ont les tâches les plus ingrates, et pourtant nécessaires au concert social, devraient être les mieux rétribués.

La justice est encore un idéal, une asymptote inatteignable, une « idée régulatrice » (Kant). Cette norme idéale est une conséquence de la mise en débat entre les acteurs sociaux suivant la théorie proudhonienne des représentations collectives qui procurent une plus-value (comme celle des forces collectives) de pensée, plus universelle et non pas une somme d'opinions ou une résultante d'avis individuels plus ou moins juxtaposés. Cet idéal donne des moyens d'évaluer les états de justice et, même s'il n'est pas applicable, il permet au moins de critiquer et d'apprécier. Il n'y a pas d'évaluation possible, s'il n'y a pas de normes. C'est bien pourquoi le libéralisme actuel refuse leur émission en tous domaines, à commencer par les normes environnementales, fiscales, sociales. Évidemment, chez Proudhon, la norme n'est pas que factuelle, mesurable, matérielle. Elle est aussi morale comme signe de solidarité et de respect.

L'idéal de justice est nécessaire, pour une autre raison, très subtile. Proudhon montre à l'envi que la liberté pure, narcissique, individualiste est une force de division susceptible de faciliter la « guerre de tous contre tous ». L'individu a toujours tendance à se prendre pour le nombril du monde (surtout aujourd'hui sous l'emprise de l'individualisme libéral) et à exiger de pouvoir réaliser ses désirs sans contrainte sociale. À cette force de compétition, qui fait les choux gras du capitalisme, il faut opposer une force de composition, de régulation, d'harmonisation. C'est précisément le rôle de la justice en tant qu'idéal régulateur issu de la mise en débat des positions

des uns et des autres. La liberté peut séparer, opposer; la justice permet d'unir, de faire coopérer. La liberté est individuelle; la justice est relationnelle et sociale. Elle est la condition et le ressort de la cohésion sociale et de l'union politique.

La justice est immanente, sociale, sans Dieu ni maître: « La Justice a son siège dans l'humanité, elle est progressive et indéfectible dans l'humanité, parce qu'elle est de l'humanité... » (*De la Justice*). Elle est réelle: « Qu'est-ce que la Justice... sinon l'équilibre entre les forces? La Justice n'est pas un simple rapport, une conception abstraite, une fiction de l'entendement, ou un acte de foi de la conscience: elle est une chose réelle, d'autant plus obligatoire qu'elle repose sur des réalités, sur des forces libres. » (*Théorie de la propriété*). « Cette justice idéale est elle-même le produit de la détermination de plus en plus exacte des rapports sociaux observés dans l'objectivité économique. » (*De la Justice*).

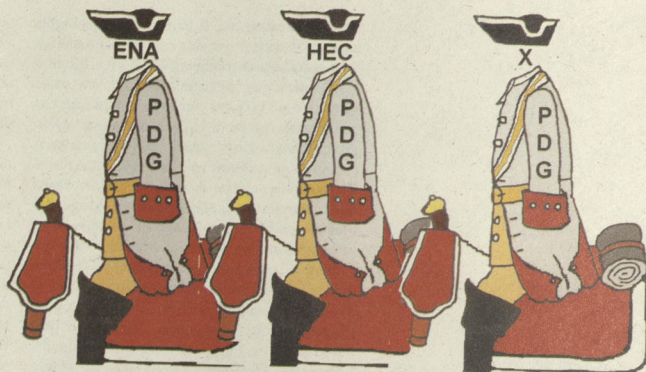
C'est un procès évolutif, historique et culturel largement circonstanciel et lié aux rapports de force entre acteurs sociaux. Elle dépend des formes et institutions de socialisation. C'est pourquoi Proudhon insiste sur une éducation permanente, sur un apprentissage polytechnique, sur une formation active et centrée sur l'élève, à la fois civique et civile, professionnelle et générale. Il demande aussi que les organisations productives (ou autres) soient des lieux de développement, de carrière ouverte permettant à chacun de suivre un cursus adapté à ses capacités dans une variété de postes et de positions de responsabilités à tous les horizons de temps (polyvalence à court terme, développement à long terme).

C'est pourquoi, aussi, la justice ne peut pas progresser si l'organisation sociopolitique n'est pas construite sur une base fédérative articulant l'économique et le politique, de « la circonférence au centre », de la base au sommet dans une démocratie fondée sur la représentation des groupements en même temps que des individus. La démocratie atomistique n'est pas valable. Elle doit être sociale et républicaine, c'est-à-dire assurer des droits réels pour le développement et la mise en situation des capacités de chacun dans leur liberté régie par la mutualité économique et la fédération politique.

J. L.

La Société P.-Joseph Proudhon organise son colloque annuel le samedi 14 janvier 2006 à Paris. Au programme: « Proudhon et la presse ». Avec O. Chaïbi (Proudhon et « ses » journalistes, 1848-1849), Ch. Gaillard (La polémique Proudhon-Émile de Girardin), F. Tobgui (Proudhon et son journal le Peuple), P. Ansart (Proudhon, penseur de l'actuel), S. Hayat (Proudhon et le socialisme dans la presse républicaine); J. Gagiao y Conde (La révolution vue par Proudhon), etc. Entrée libre et gratuite. FIAF, 30, rue Cabanis, 75014 Paris.

De la noblesse française en 2005



DEPUIS LA NUIT DU 4 AOÛT 1789, les privilèges de la noblesse sont éteints. Correct? Non? D'accord: le nabot meurtrier, puis Louis et Charles, puis La Poire, puis Badinguet. Reprenons: depuis le 4 septembre 1870, les privilèges de la noblesse sont éteints.

Mais si la noblesse, celle à parchemins, n'a plus de droits particuliers, alors, pourquoi ces ducs, ces princes, ces grands feudataires, ces quasi-souverains, rebaptisés du vilain mot de « pédégé »? Car ce sont eux les nouveaux Grands Hommes dans l'État, eux les puissants devant qui l'on tremble, les hommes à suites, les hommes à serviteurs, les hommes dont un mot décide du destin de milliers, de centaines de milliers d'autres. Les ducs et les princes, en 1250, avaient droit de vie et de mort sur leurs serfs. Les pédégés, en 2005, décident de l'emploi de dizaines de milliers de personnes, ils décident que tel lieu recevra tel ou tel poison, qu'en tel lieu on se livrera à telle ou telle activité, ils financent les guerres et paient leurs intendants, George B. ou Jacques C., pour mater la canaille. On objectera la différence principale entre les ducs et les pédégés: les premiers naissaient ducs et ne perdaient jamais cette qualité, tandis que l'on n'est pédégé que quelques années, après avoir travaillé très dur très longtemps (surtout si l'on s'appelle Arnaud Lagardère ou Édouard Leclerc ou Serge Dassault) et l'on passe ces années à trembler qu'un conseil d'administration houleux ne vous licencie.

Voire.

Le livre plus qu'utile de Jean-Luc Porquet *Que les gros salaires buissent la tête* aux Éditions Michalon (18 euros) rétablit la vérité.

Jean-Luc Porquet a un esprit logique, qui se retrouve dans la composition de ses livres. Il commence donc par exposer la situation; voyez le titre du chapitre II: « Comment en vingt ans, ils ont multiplié leurs salaires par vingt ». Ce qui, certes, appelle une justification. Porquet en a remarqué huit (aussi peu valables les unes que les autres, mais très fréquemment utilisées quand même) qui feront chacune la matière d'un chapitre: « J'ai

150000 personnes sous mes ordres, je le mérite bien, je prends des risques, je suis rare donc cher, parce que ça stimule, Zidane gagne plus que moi, les impôts me prennent tout, si vous insistez je déménage. » La manière efficace dont Porquet démolit chacun de ces arguments idiots, comme s'ils étaient Berlin en 1945 et lui Joukov commandant à des divisions entières de sarcasmes, de remarques pertinentes, de chiffres impitoyables, est de loin ce qu'il y a de plus savoureux dans ce livre déjà bien mené de bout en bout. Les dix chapitres suivants traitent des petites astuces du métier, telles que le « golden hello » ou le « comité de rémunération ». Ensuite, Porquet explique « Comment changer un peu pour que rien ne change », soit les cinq opérations cosmétiques par lesquelles le club des cinq millions d'euros par an protège son gagne-pain (cinq millions d'euros, c'est le bas de la pile. En haut, c'est vingt millions d'euros. Toujours par an). Enfin, parce que la tradition a du charme, voici, groupés sous « Et ça continue! » les quatre derniers chapitres: de la propagande, des héritiers, de l'inégalité, de la technostucture. Dans la conclusion, Porquet, sans doute légèrement agacé par ses lamentables sujets d'étude, les fait parler.

« Voulez-vous le fond de notre pensée, en un mot? Le voilà: si nous touchons des sursalaires, c'est que nous sommes des surhommes. Et si vous touchez si peu, c'est que vous êtes des sous-hommes. Des sous-hommes trop payés pour ce qu'ils font, d'ailleurs! Méritez-vous vraiment votre paye? Vous devriez vous interroger. Êtes-vous sûrs que ce n'est pas vous, la multitude des salariés, qui êtes des privilégiés? Avouez-le: c'est vous qui gagnez trop, qui campez sur vos acquis, sur vos minima sociaux, vos retraites garanties et vos prétendus droits sociaux arrachés par vos luttes! [...] Mettez-vous bien ça dans la tête: vous êtes libres dans l'isoloir, libres devant la télé, libres dans les allées des supermarchés. Voilà qui devrait vous suffire. »

Nestor Potkine

Réflexions sur les collectifs et les comités de soutien

Thierry Périssé

bEAUCOUP D'ENTRE NOUS considèrent les collectifs et les comités de soutien comme la panacée des luttes et du combat révolutionnaire. Nés de la volonté de quelques personnes d'agir ensemble pour interpeller les pouvoirs publics et la population sur leurs situations, ces regroupements sont souvent rejoints par des associations, des syndicats et des partis politiques dont le but affiché est de les soutenir dans leur lutte. Par rapport à des associations, ces structures ont l'avantage de la souplesse. Elles sont apparues avec un objectif bien précis, et celui-ci une fois atteint, elles se dissolvent rapidement. Pourtant, pour un certain nombre d'entre elles, apparaissent des difficultés qui ne permettent pas de dire que leur dessin est réalisé et, chose curieuse, leur action perdue au-delà de ce qu'on peut appeler un échec. La participation du groupe Makhno et du collectif libertaire du Val-d'Oise¹ dans le collectif des sans-logis de Cergy, devenu aujourd'hui le DAL, et dans la mise en place d'un comité de soutien aux Roms du Val-d'Oise incite à nous poser un certain nombre de questions.

Le collectif des sans-logis de Cergy²

En août 2003, une dizaine de femmes avec leurs enfants ont occupé la mairie de Cergy-Pontoise pendant quelques heures pour réclamer des logements, sans succès malgré l'entrevue qu'elles ont obtenue auprès d'un élu. Ces femmes se sont faites les porte-parole de familles réunies dans des hôtels, suite à des expulsions. Elles ont ensuite été rejointes par d'autres – une vingtaine au total – et ont accepté – souhaité même – l'aide d'associations, de syndicats et de partis politiques. Ainsi est né le collectif des sans-logis, composé de familles mal ou pas logées du tout et de ceux qui les soutiennent. La liste de ces soutiens est impressionnante : l'ADCC (association du Parti des travailleurs), la CGT union locale de Cergy, le DAL, FO, la LCR, la LDH, la Libre Pensée, Lutte ouvrière, Ras l'front, SUD-Éducation, les Verts. Elle figure en bas de tracts, est mentionnée dans les articles de la presse locale. Quand nous nous sommes présentés aux réunions du collectif quelques mois plus tard, quelle ne fut pas notre surprise de constater que seuls des membres du PT, de la LCR et de SUD-Éduca-

tion étaient présents. De temps en temps venaient deux militants de I.O. Quelques conclusions s'imposent déjà. D'abord, l'objectif prioritaire des soutiens est d'obtenir une légitimité face aux pouvoirs publics. Je m'explique. Le plus important pour ces associations, syndicats et partis est de montrer à leurs adversaires et à leur hiérarchie qu'ils sont présents sur tous les fronts. Et quoi de plus facile que de faire mettre un sigle en bas d'un tract. Le combat en lui-même des familles leur importe peu – sauf pour quelques uns – ; ce qui compte c'est de se faire voir... médiatiquement. Très peu sont venus aux actions du collectif – manifestations devant la mairie, la préfecture, occupation de l'église, etc. Peu importe, leur nom figure sur le tract. En second lieu, le déroulement de ces réunions est significatif d'un mode de fonctionnement inégalitaire. À l'exception de quelques personnes sans logement, ce sont les soutiens qui monopolisent la parole. Même sans arrières-pensées, ils émettent des propositions, rédigent les courriers, tiennent les finances. La grande majorité des membres du collectif sont des femmes africaines qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer en public. Elles se sont arrangées très vite de la situation. En fait, on peut dire qu'il y a eu maladresse dès le départ. En effet, celles qui ont créé le collectif ont manqué de confiance en elles. Inexpérimentées, elles ont cru que les soutiens allaient renforcer le collectif. Pourtant, elles ont osé occuper la mairie, ont pris l'initiative, mais n'ont pas eu la force de repousser les soutiens, pensant que l'expérience militante de ces femmes et de ces hommes leur



Thierry Périssé est membre du groupe Makhno de la FA et du collectif libertaire du Val-d'Oise « l'Insurgé ».



serait profitable. Avant d'accepter les soutiens en leur sein, elles auraient dû définir ensemble leur mode de fonctionnement, expérimenter la démocratie directe avec toutes les difficultés que cela comporte. À aucun moment, il n'y a eu d'assemblée générale souveraine qui prenait les décisions. D'un côté, les soutiens proposaient et décidaient; de l'autre, les familles acquiesçaient ou discutaient entre elles quand elles ne comprenaient pas le français et que les propos n'étaient pas traduits. Car les soutiens, même de bonne foi quand ils affirmaient que c'était aux familles de décider, prenaient l'initiative puisque les mal-logés avaient adopté l'attitude de moutons face aux bergers militants. Même si la lutte dans ce domaine de logement est difficile, on peut constater que l'action du collectif a échoué. Les familles ont toujours privilégié des solutions personnelles, et les rares fois où des réquisitions collectives de logement ont été envisagées, elles n'ont pas réussi à s'entendre. Et, finalement, au lieu de dissoudre le collectif, certaines ont lancé l'idée de créer un comité DAL, reprise aussitôt par les soutiens. Le collectif est devenu alors une association.³

Les Roms du Val-d'Oise

Début 2005, nous avons découvert dans le département des terrains isolés où vivent des Roms. Venus en grande majorité de Roumanie à cause des persécutions qu'ils subissent dans leur pays, ils vivent dans des conditions effroyables. Ici aussi la police et la gendarmerie les persécutent, les emprisonnent et les expulsent avec la bénédiction des autorités et de la population. On nous parle alors de l'existence d'un comité de soutien en pleine léthargie, composé de quelques personnes membres d'associations. Les réunions ont lieu uniquement entre elles, les Roms n'y sont pas invités. L'une de ces personnes, en désaccord avec les autres, s'adresse à nous avec l'argument suivant: Les Roms ont besoin d'aide et il est sou-

haitable de créer un comité de soutien, mais à condition que l'initiative leur revienne, c'est-à-dire que c'est à eux d'organiser leur lutte, avec notre aide. Sur le terrain, face aux forces de répression, les Roms ont peur. Ils sont régulièrement arrêtés, mis en garde en vue, jetés en centre de rétention. Bafoués dans leurs droits les plus élémentaires, nous percevons la tâche immense qui nous attend, comme agir, par exemple, auprès de l'Éducation nationale pour faire accepter les enfants dans les collèges du département.

À plusieurs reprises, nous sommes allés sur les terrains pour écouter les témoignages des Roms, nous rendre compte de leurs conditions de vie déplorables. La première difficulté à laquelle nous avons été confrontés est que l'idée du comité de soutien ne vient pas des Roms eux-mêmes. Comme on dit: « L'enfer est pavé de bonnes intentions ». Ah! ce satané poids de la culture judéo-chrétienne. En discutant avec eux, nous constatons que, comme pour les sans-logis de Cergy, ils souhaitent qu'on les aide individuellement. Pour certains, il s'agit de leur procurer des papiers en règle, de leur trouver des médicaments, d'emmener les enfants à l'hôpital; pour tous de leur trouver un emploi. Ils n'envisagent pas d'action collective de la même manière que nous, par exemple d'interventions auprès des pouvoirs publics, de manifestations ou d'occupations d'administration – les différences culturelles sont importantes et ils privilégient l'action immédiate suite à une prise de parole. Il existe chez eux un fort esprit d'entraide et de solidarité, mais peu de conscience politique collective. Certains ont bien compris en quoi ils sont un enjeu politique en France, mais leurs problèmes personnels sont tels qu'ils ont du mal à envisager une action collective. Nous avons pu aussi constater que l'entente entre les familles des différents terrains n'est pas toujours évidente. Alors, au-delà de la résolution de leurs problèmes personnels, que souhaitent-ils? Pour la grande majorité, vivre en paix sur leur terrain, sans qu'on les expulse, malgré l'absence d'eau, d'électricité et d'hygiène. Pour nous, libertaires, il n'est donc pas envisageable de créer un comité de soutien sans tenir compte de tout cela. Ces familles souhaitent notre aide, certes, mais je pense que c'est à eux d'abord de se battre pour obtenir des droits dont tout être humain devrait jouir de facto. Cela ne signifie pas que nous refusons de créer un comité de soutien, mais nous devons rester modeste face à l'ampleur de la tâche et, en tout cas, nous sommes d'accord pour ne pas prendre l'initiative à leur

place. Vouloir à tout prix créer un collectif ou un comité de soutien est une aberration, et l'action sans réflexion est nuisible.

Conclusion

Mon propos n'a pas pour but de dénigrer le bien-fondé des collectifs et des comités de soutien. Il s'agit plutôt de mettre en garde celles et ceux qui y voient la panacée de la lutte révolutionnaire. Peu importe le nom que l'on donne à la structure de combat, ce qui compte ce sont ses modes de fonctionnement.

En tant que libertaires, nous avons à être vigilants, à ne pas nous laisserurrer sur les intentions des organisations politiques, des syndicats et des associations. Nous devons aussi nous méfier de nous-mêmes, de nos penchants pour l'autoritarisme, puisque, la plupart du temps, nous intervenons nous aussi comme soutien. L'idéal, en fait, est que les intéressés prennent en main leur lutte sans faire appel à des soutiens. Dans le domaine du logement, il existe beaucoup de collectifs, et les plus efficaces sont ceux qui sont indépendants des institutions – partis, associations, organisations, syndicats. La lutte du collectif du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis) en 2001 est, à ce titre, exemplaire.⁴ T. P.

1. Le collectif libertaire du Val-d'Oise « l'Insurgé » est le regroupement d'individus liés à différentes organisations anarchistes dont le but est d'agir ensemble dans les luttes, afin de promouvoir les idées libertaires. Il existe depuis plus d'un an, et son fonctionnement est régi selon des principes définis au départ et que nous essayons d'appliquer au mieux.

2. Voir l'article « Sans-logis de Cergy: une lutte difficile » dans *l'Insurgé*, n° 2, automne 2004, revue du collectif libertaire du Val-d'Oise.

3. Voir l'article « Création d'un comité DAL à Cergy » dans *l'Insurgé*, n° 3, 1^{er} semestre 2005.

4. Voir la brochure « Lutte du logement en Ile-de-France, 1998-2004 », 2 euros (gratuit pour les précaires). Contacter *l'Insurgé* auprès de Publico pour vous la procurer.



L'Enfant des frères Dardenne



LE CREDO des frères Dardenne, c'est: « Faire le plus simple possible, se passer de l'ornement au bénéfice du geste. Faire le vide pour approcher l'essentiel... que la caméra ne prenne pas la pose... »¹

« Pour faire du cinéma, il faut être deux », disait Godard. Pour faire le cinéma des frères Dardenne, il faut être né à Seraing, près de Liège, avoir commencé par tourner des vidéos militantes, des reportages sur des grèves d'usine, des portraits d'habitants de cités ouvrières, avoir rencontré Armand Gatti, avoir appris la précision du travail scénique engagé et avoir réalisé des documentaires. Et puis il faut s'appeler Jean-Pierre et Luc et être frères. Car le cinéma qu'ils font ne peut être fait par quelqu'un d'autre. La force de leur cinéma est en complète adéquation avec la force tranquille de ces créateurs pas ordinaires, jamais pressés, de ces travailleurs acharnés jamais satisfaits qui unissent leurs observations et rédigent ensemble une note d'intention qui servira de fil conducteur à l'élaboration de l'histoire et à l'écriture du scénario. À l'hystérie passagère de leurs personnages (prenez le début de *Rosetta* et la course éfrénée de cette jeune femme à peine sortie de l'adolescence qui doit faire tout toute seule et qui ne veut, en aucun cas, perdre son boulot. Regardez la fureur du père dans *la Promesse* et la douleur à peine contrôlée des parents détruits dans *le Fils*), à ces débordements de sentiments, ils opposent la force acquise en traversant des épreuves, présentent le travail de scénaristes aguerris du réel.

Observateurs et témoins compatissants mais jamais complaisants de leurs personnages, ils créent avec *L'Enfant* leur chef d'œuvre. Qu'ils obtiennent une deuxième Palme d'Or pour ce film n'est pas très important, puisqu'une palme ne garantit même pas des entrées... même si cette distinction est méritée, elle ne leur est pas essentielle. Quand ils parlent de leur dernier film, *L'Enfant*, ils racontent que tout a commencé pendant le

tournage précédent avec une très jeune femme, presque « une enfant », qui apparaissait et disparaissait de leur champ de vision. Elle poussait un landau, elle était toujours seule. À partir de là, quelque chose s'est mis en route, et le récit prenait forme. L'interprète, ils l'ont trouvée dans un supermarché du coin. Pour Bruno, ils ont demandé à Jérémie Rénier, l'interprète de *la Promesse*, de donner vie à ce personnage. Il y un plan dans ce film où vous ne pouvez plus retenir vos larmes ou vous allez en tout cas être bouleversé: Sonia (Déborah François), la jeune fille, s'évanouit, en apprenant une terrible nouvelle. Bruno, son compagnon, la tient dans ses bras et cherche à la faire amener à l'hôpital. Puis une autre séquence restera dans notre mémoire: pour échapper aux policiers qui les traquent, Bruno et un des mômes qu'il fait travailler pour ses vols et larcins se cachent dans l'eau glaciale d'une rivière. Je mets au défi quiconque de pouvoir se soustraire à l'émotion qui se dégage de ses séquences. *L'Enfant* est une sorte de thriller social, bien au-delà des analyses les plus pessimistes sur les jeunes dans la marge. C'est même un film avec une sorte de happy end; en tout cas dans le cinéma des Dardenne, les êtres ne sont pas écrasés par une fatalité aveugle, ils sont en route, sur un chemin, et les réalisateurs leur donnent un coup de pouce pour que la voie qu'ils ont empruntée n'aille pas droit dans le mur, mais qu'ils trouvent en eux-mêmes la force de changer d'orientation.

Ainsi l'éthique du documentaire, le respect de la personne filmée et interviewée, l'école de formation que les Dardenne ont traversée entrent dans leurs films de fiction, nous enrichit et nous fait pénétrer dans une œuvre très personnelle et, du coup, universelle.

1. Au dos de nos images, 1991-2005, J.-P. et L. Dardenne, Le Seuil, 2005. Toute l'œuvre documentaire des frères Dardenne et tous leurs films de fiction, y compris *L'Enfant*, sont programmés au Centre Wallonie-Bruxelles du 17 au 25 octobre.

Heike Hurst

Pas de désertion dans les bacs!



ET DE DEUX! Après *Les pores* en 2001, le groupe de rock les Déserteurs nous régale d'un nouveau disque autoproduit, *L'Ordre moins le pouvoir*. Si les références musicales (les Cadavres, les Béruriers noirs...) et le rythme du disque sont résolument punks, il ne faut pas en déduire que seuls les porteurs de crêtes peuvent écouter ce disque. La maturité est évidente à l'écoute du nouveau disque de ce groupe gardois: les mélodies marquent, le son est mieux travaillé et les textes mieux écrits.

Le disque se découvre d'abord avec sa belle pochette rouge et noire, réalisée par Tom, qui a aussi dessiné les albums de Freedom for King Kong. Chaque chanson bénéficie de dessins superbes, sombres et précis et toujours dans le ton.

Après un premier morceau musical qui donnera la couleur de l'album, on découvre douze plages dont les titres sont souvent explicites: *LSQ, Y'a plus de temps à perdre*, *Le Grand Soir*, *Brûlez le pouvoir*... Ils sont écrits, paroles et musique, par le groupe, à deux exceptions près. Des extraits de bande-son de films illustrent certains morceaux. Le cinéma est donc une source d'inspiration? « Non, pas du tout, c'est l'inverse, c'est une fois les morceaux terminés et enregistrés qu'on commence à penser quels films ou documentaires pourraient les illustrer. Ça permet de rajouter une "ambiance" au morceau en plus de l'illustrer », précisent les trois membres du groupe.

Les thèmes qui reviennent dans les textes sont les anarchistes et leur révolution, la dénonciation de la société de consommation, la destruction de l'écosystème, la guerre, la répression, le conformisme... Mais en plus des textes, le groupe se considère-t-il comme engagé? Tristan, qui fait la guitare et le chant, répond: « Pour les concerts politisés, oui en effet, on a participé à des concerts en soutien à la CNT et No Pasaran Nîmes, le Vaag à Annemasse... Après, même si ça n'est pas politique au sens militant du terme, le fait de faire des concerts punk l'est aussi. Vu la difficulté d'organiser des soirées, de devoir faire tout par nous-mêmes, on y retrouve, de fait, les bases de l'autogestion. » Sandro (basse) ajoute: « Organiser un concert indépendant, aujourd'hui, est très difficile... Le problème du lieu revient à chaque fois. Les mairies ou préfetures interdisent la quasi-totalité des

manifestations alternatives, ensuite viennent s'ajouter les problèmes avec le voisinage, les plaintes... de fait, organiser ou jouer dans un concert devient une démarche politisée. On aime bien participer à des soutiens pour lesquels on se sent concernés (antifasciste, anticarcéral...). On a toujours refusé les trempins rock ou les concerts sponsorisés par des multinationales, on essaie d'être en phase avec nos idées, mais c'est pas toujours évident! »

Ce disque, *L'Ordre moins le pouvoir* est résolument placé sous les couleurs noire et rouge. Dans *Le Grand Soir* ou *Brûlez le pouvoir* autant que dans une reprise décoiffante des Anarchistes du vieux Léo, les Déserteurs appellent les anars à s'entêter. Tristan, qui écrit les textes, explique: « La conjoncture actuelle nous amène tous et toutes à douter et à désespérer de voir un jour une amélioration, un changement radical, au moins au niveau de la lutte. Donc, au travers des textes, j'essaye de faire passer un côté "positif": il ne faut pas abandonner! Parce que c'est l'une des "armes" du système. Donc, pour moi, le "système" est gagnant à partir du moment où l'on abandonne. » Et pourquoi les couleurs anarchistes? « L'ensemble des textes évoquent certains grands thèmes anarchistes et libertaires. Le rouge et noir était tout trouvé! On voulait illustrer l'album dans sa globalité, c'est pourquoi *L'Ordre moins le pouvoir* n'est pas un titre de morceau, mais une phrase qui résume bien chaque texte... D'ailleurs, on a expliqué le titre de l'album à l'intérieur de la pochette, pour éviter toute confusion quant au sens que l'on pourrait y donner », précise Sandro.

Si le plaisir à jouer ensemble se ressent bien à l'écoute de l'album, c'est encore sur scène que ce groupe donne le meilleur de lui-même. Ils joueront à la MJC de Clapiers (Hérault) le 18 novembre à 21h30: allez les voir sur scène, ils le méritent. En attendant, l'écoute de cet album s'impose, et ce n'est vraiment pas une corvée!

Commandez (10 euros, frais de port inclus) à: Objection, 12, avenue du Général-Vincent, 30700 Uzès. Le site Internet du groupe: <http://lesdeserteurs.propagande.org>

Daniel

Groupe Gard-Vaucluse

Et comme nom propre ?

NOUS FAISONS DU TRAVAIL la finalité de notre vie, engageant notre matière dans un défi contre nous-même, contre les pollutions intérieures qui pourraient nous détourner de ce chemin aride et sans avenir pour l'homme. Nous dirons aussi que, selon certaines sources bien déformées, travailler apporte réconfort, sécurité, ouverture et distraction. Mais il arrive, et ce n'est pas l'époque actuelle qui le démentira, encore moins celles qui l'ont précédée, que le travail ne soit qu'une décision unilatérale de formater les êtres en vue de leur ôter toute envie, toute possibilité physique et intellectuelle de se consacrer à eux-même plutôt qu'à la satisfaction de quelques-uns. Serait-il présomptueux ou inconvenant de dire que l'homme a fait une grande erreur en prônant la production de biens comme but ultime de notre existence, avec toutes les conséquences humaines, terrestres et naturelles que cela engendre ? Le travail ne sert à rien sauf à déshumaniser l'homme, à lui ôter sa soif de vivre, à le rendre dépendant d'autrui et de choses superflues.

Le travail dans sa conception libérale, marxiste ou économique, est un non-sens pour l'humanité. Il est ce qui forge son malheur et le précipite dans l'inconcevable et l'absurde. Le monde est absurde parce qu'il faut travailler. Le monde est inconcevable par ce qu'il produit. Alors renouons au travail ! De celui-ci, mais pas de celui-là qui est le travail sur nous-mêmes, pour nous-mêmes, sur notre propre créativité !

Cela ne nous empêchera pas de fabriquer du pain, un toit, un outil ou un vêtement, n'est-ce pas ? Notre intelligence nous a prouvé que nous savions nous surpasser, mais qu'avons-nous fait de notre sensibilité et de notre enthousiasme, de notre adaptabilité et de notre résistance à créer ? Nous laisserions-nous mourir de faim sous prétexte que le travail aurait été aboli ? Il faut dire que le pouvoir gère au mieux de ses intérêts les tentatives qu'auraient les hommes à se laisser envahir par ces pollutions intérieures que sont nos sens. Il ouvre quelquefois la boîte pour laisser s'échapper quelques fumerolles, mais ce qui vient jusqu'à nous a un parfum des plus légers, des plus fragiles, des plus futiles et des plus compromettants pour notre lucidité. Il n'y a pas de temps passé heureux, et il n'y aura pas de temps futur paradisiaque. Nous ne respirons plus, nous ne dormons plus, nous ne

mangeons plus de manière naturelle. Cette dégradation de notre vie est sans cesse montrée, démontrée, affichée, scandée par les uns et les autres.

L'art n'est pas tout mais il n'est plus rien. Il nous reste à relever ce défi qui est certainement tout autre que celui auquel veulent nous attacher les partisans de la logique économique. Contre eux, il n'existe pas mille formes de lutte, mais simplement deux : la résistance et la révolte. La résistance est celle de notre être, de notre matière, de tous nos sens. La vie future ne peut être celle d'aujourd'hui, mais doit tendre vers la satisfaction de notre créativité qui peut prendre bien des formes. Elle n'a pas uniquement pour but de devenir un art, d'être l'art, ce serait à la fois inconsidéré et absurde. L'art est un palier dans la création, mais il n'est pas la finalité de l'homme.

Tout au plus est-il cette forme de résistance qui, actuellement, procède par à-coups, par audace, par tempérament mais silencieusement. Notre résistance est donc avant tout créatrice, et elle n'est pas dans les discours ou les manifestations car, pour être efficace, elle doit être permanente. Quant à la révolte, elle ne sera jamais qu'une fabuleuse journée pleine d'espoirs et d'enthousiasme si rien ne vient l'aider à instaurer une vie créatrice, si la règle

demeure celle de la production, de la satisfaction des besoins. Une vie créatrice suscite un renversement total de la pensée, une reprise totale du corps, une conversion totale de notre être.

Voir la vie autrement, c'est lui donner le sens de la création, de la gratuité, de l'échange, de l'anonymat. Sans aucun doute, certains verront là une utopie, une fabulation de la vie, mais il est une chose sur laquelle nul ne peut disconvenir : la satisfaction de l'être par des biens matériels n'a jamais, jusqu'à présent, rendu l'homme plus heureux et plus humain. Au contraire, n'a-t-il pas perdu ce besoin de fraîcheur, de spontanéité, de frivolité, et son aigreur est égale à sa pauvreté, sa rancune est synonyme de sa solitude, son mépris est multiple de sa jalousie.

Sa voie est ailleurs, car la finalité de l'homme est de toujours garder à sa portée la possibilité de témoigner de son œuvre, d'être en parfaite harmonie avec ce qu'il crée, non dans un sens divin ou messianique, mais en ce qu'il sert autant lui-même que n'importe quel autre humain. Sa finalité doit jaillir de sa perception émotionnelle, et comme nom propre, il doit porter celui d'homme.

Jean-Michel Bongiraud





ICI L'OMBRE

CHRONIQUES ALTERNATIVES



NEW WAVE n'est pas né de la dernière pluie, et ce fanzine est en quelque sorte un « dinosaure » parmi les publications alternatives hexagonales. Si *New Wave* affiche « n° 10 » sur sa couverture, ne vous y fiez pas puisqu'il s'agit en fait de la nouvelle formule, le journal étant né dans les années 80, avec quelques interruptions dues à l'investissement de ses auteurs sur d'autres projets (notamment *Offrande*, un fanzine dédié à l'érotisme). Dans le dernier numéro en date, *New Wave* a choisi de mettre en couverture le groupe parisien *Brixton Cats* : les inconditionnels de ce groupe de street punk regretteront peut-être la faible longueur de cette entrevue, *New Wave* étant peu enclin aux interviews-fleuves. Pourtant, les lecteurs trouveront à coup sûr de quoi les réjouir dans le reste de ce numéro : *New Wave* a la particularité de se situer dans la mouvance alternative et libertaire, mais contrairement à d'autres publications qui se cantonnent dans le punk, le ska ou la oi ! le fanzine explore également des contrées plus obscures et moins fréquentées : des infos se rapportant à l'univers du bondage sur lequel flotte l'esprit des pin-up à la Betty Page, en passant par tout ce qui touche au corps en terme d'arts divers et variés (tatouages, transformations du corps, etc.). Tout ça apporte un aspect qui, loin d'être glauque, témoigne d'une véritable liberté de ton (comme en témoigne l'excellente et caustique rubrique de D. Kelvin) au service de la liberté de l'esprit... et du corps, dans toutes ses dimensions et toutes ses représentations. *New Wave* parle aussi de musique, par le biais de chroniques souvent courtes mais toujours pertinentes, mais on retiendra en particulier l'article sur *Screamers*, ou encore celui sur la sidérante *Great Kat*. Si toutefois la lecture de ce numéro format jour-

nal ne parvenait pas à calmer l'appétit des plus voraces d'entre vous, vous pourrez alors vous rabattre sur les publications diffusées par *New Wave* (intitulées les « Editions Yunnan »), ou bien encore sur le site Internet, annoncé comme le supplément incontournable du fanzine (<http://celia-bleu.com>).

New Wave mérite donc amplement la bonne réputation qu'il traîne depuis tant d'années, d'autant plus que la qualité rédactionnelle des textes dépasse celle de bien des magazines culturels disponibles en kiosque. *New Wave* a donc ce qu'on demande à un fanzine : de l'indépendance, de la curiosité, de l'info, bref, tout est là !

Pour le recevoir, envoyez 1,50 euro en chèque (à l'ordre de « Celia ») ou par timbre à *New Wave*, c/o Celia, BP 6, 75462, Paris cedex 10.



Fiesta Konstroy

Avec 11 groupes et 20 morceaux live, la compilation *Fiesta Konstroy* propose des morceaux live extraits des concerts organisés par l'association *Konstroy* (avec *Miss Hélium*, *Les Slugs*, *PPP*). Comme si cela ne suffisait pas, *Konstroy* est aussi une émission radio sur *Fréquence Paris plurielle*. Cela permet donc d'alterner morceaux live et phrases extraites des interviews de la radio. Comme dans toute compilation, le son et les compositions sont de qualité variable, mais on retiendra avant tout que cet objet est un sacré témoignage de l'actualité et de la vivacité du rock non commercial, et est accessoirement un moyen d'aider à vivre l'association *Konstroy*.

Disponible pour 10 euros à Trauma social, 3, rue de la Plâtrerie, 91150 Étampes.

Un tondu, un chevelu

Y'a pas que le punk dans la vie : album en prévision pour le groupe de Chambéry *Un tondu, un chevelu*, groupe habitué des concerts de soutien jouant des chansons aux textes militants et poétiques à la fois. *Un tondu, un chevelu* développe des textes libertaires sur une musique à la Brassens, dans un esprit engagé, tant dans les textes que dans la démarche. Pour en savoir plus, suivre la progression de la réalisation de l'album et, pourquoi pas, acheter le disque par souscription, contactez-les à untondunchevelu@no-log.org

Courrier

L'année dernière, vous avez pu suivre dans *le Monde libertaire* les mésaventures de J.-M. Raynaud et Thyde Rosell, deux camarades arrêtés lors d'une enquête de la section antiterroriste. Nous publions ci-dessous le courrier de Jean-Marc adressé au juge d'instruction.

Jean-Marc Raynaud
35, allée de l'Angle
Chaucre
17190 Saint-Georges-d'Oléron

Objet: La loi est-elle, ou non, la même pour tous?

Bonjour,

Il y a presque un an de cela, vous avez cru bon de nous mettre en garde à vue et de faire perquisitionner notre maison par de drôles de gens passablement surexcités.

Admettons que la justice et la police soient en devoir d'explorer toutes les hypothèses, y compris les plus incongrues, et que, pour n'avoir jamais eu à subir une garde à vue dont l'objectif est de ramollir le « client » en le cassant au niveau physique et psychologique, vous n'avez fait que ce que vous avez cru devoir faire. Ce qui semble patent au vu du fait que vous nous avez accordé, ensuite, un droit de visite (encore merci) aux parents d'une petite grenouille que nous avons scolarisée (à l'école libertaire Bonaventure) et hébergée (chez nous) pendant presque trois ans, pour pouvoir discuter avec eux de son avenir éducatif dont il est clair qu'il n'est pas sans nuances.

Cela étant, lors de la perquisition dont nous avons fait l'objet, vos gens d'armes ont fait main basse sur un certain nombre de nos affaires. Carnets d'adresses, téléphones portables (trois), couettes, duvets, draps, etc., à fin d'examen de toutes sortes.

Presque un an plus tard, et en tenant compte des restrictions budgétaires que vous avez dû subir (comme dans l'Éducation nationale), il a dû vous être loisible de constater que Che Guevara n'avait pas fait escale chez nous.

Dans ces conditions, vous serait-il possible de nous faire retour de nos affaires?

Ou, si ça n'est pas possible, de nous faire, au moins parvenir une liste des affaires que vous nous avez confisquées, car, vous n'allez pas me croire, mais vos enquêteurs, contrairement à ce qui est prévu par la loi, n'ont dressé (en notre présence) aucune liste des affaires qu'ils nous ont confisquées et (logique) ne nous ont pas fait signer une liste non existante.

Mais, étiez-vous seulement au courant?

Désormais vous l'êtes!

Je vous rassure, quelle que soit votre réponse ou non-réponse, nous ne vous ferons pas un procès dont il est clair que nous le gagnerions.

Les anarchistes n'ont que faire de ce genre de billevesées.

Par contre, nous nous honorons de faire nôtres certains principes dont celui de l'égalité des citoyens devant la loi.

La loi permet que vous fassiez main basse sur nos affaires pour les besoins d'une enquête, mais elle vous oblige à en dresser la liste et à nous la faire cosigner.

Merci, donc, soit de nous rendre nos affaires, soit de vous mettre en règle avec la loi.

Ne voyez dans cette demande qui, formulée un an après les faits, vous a quand même fait bénéficier d'un an de sursis, aucune outrecuidance.

La question est juste de savoir si la loi est, ou non, la même pour tous.

La parole est à la défense.

Bien libérairement à vous.

Chaucre, le 24 octobre 2005

Jean-Marc Raynaud

N.B.: Dans le même ordre d'idée, merci de faire prévenir la famille quand vous transférez les parents du petit dans une autre prison. Ça n'est pas très digne que de punir ainsi un enfant et sa famille en leur faisant faire des kilomètres pour des prunes.



à Madame Le Vert
juge d'instruction
palais de justice
75001 Paris

Faits d'hiver

Laissez le coq passer le seuil,
vous le retrouverez sur le buffet!

Le ministre français délégué à la Promotion de l'égalité des chances, Azouz Begag, bien que nanti d'un passeport « A1 » (réservé aux diplomates et aux ministres), a eu droit (ça ne s'invente pas vu son rang et surtout ses fonctions), le 13 octobre 2005, à l'aéroport d'Atlanta (États-Unis), à un contrôle au faciès qualifié, en langage diplomatique, « d'un peu trop poussé ».

Pour sa défense, le gros con de douanier ricain s'est contenté d'affirmer qu'il avait trouvé qu'Azouz Begag n'avait pas la tête d'un ministre français « normal ». Ben tiens!

Habib Souadia, ancien membre de la sécurité militaire, réfugié politique, auteur de la *Sale Guerre*, un livre courageux dénonçant les exactions de l'armée algérienne lors de la dernière guerre civile, ne doit pas non plus avoir une tête d'« écrivain normal ».

Le 17 octobre 2005, en effet, au métro Châtelet, lors d'un « banal » contrôle d'identité, il s'est retrouvé collé au mur par une demi-douzaine de flics qui l'ont ensuite fouillé, menotté, tabassé et incarcéré.

Les flics français, contrairement aux gros cons de flics ricains et à leur niaiserie de « grands enfants », se contentent de la valeur sûre qu'est « la rébellion à agents ».

Un ministre, un « écrivain », etc., traités comme de vulgaires Mohammed, Mamadou ou autres Chang!

On en serait, donc, là!

Moi, si je m'appelais Sarkozy, ministre français d'origine pas franchement charentaise et écrivain, je me ferais du mouron!

Jean-Marc Raynaud



Ploërmel

Petite cité de caractère Combien je n'aimerais pas y vivre !

IL EST DES LIEUX QU'ON AIME, des lieux qu'on voudrait retrouver pour toujours. Et, quand on pense à la Bretagne, les noms de lieux chantent très certainement dans ma pensée. J'aime à les écouter. Comme vous, je suppose, ah! les rêves de vacances en Bretagne pittoresque et à l'écart des méfaits du monde!

On connaît en France les lieux désormais dramatiques: Orange... on les évite.

Promenade du dimanche, je prends la voiture et je file vers l'intérieur des terres, plus à l'ouest, direction Ploërmel dans le Morbihan... Le panneau de Ploërmel m'accueille. Je gare la voiture. Je vais faire connaissance avec la cité.

Ici, tout est propre... Trop propre même... Je lève les yeux... Ah! je pensais que seulement à Rennes la vidéo surveillance m'était imposée... Hein? Mais combien de caméras me guettent ici? Beaucoup trop pour une ville moyenne et pour une promenade de dimanche. Je ne me sens déjà plus très bien. Je ne me sens plus libre. Déjà, j'ai envie de m'en aller. Nom d'un chien, je me suis vraiment trompée de balade. C'est pourtant calme, paisible et assez agréable. Enfin, j'aimerais... encore! Continuons. Tiens un tabac-presse qui diffuse le journal local: le *Ploërmelais* avec un article:

« Un Jean-Paul II de huit mètres »! Aie! je n'ai pas recherché cela pour une promenade

dominicale et franchement laïque! Lisons: pas question de perdre ma promenade, savoir où j'ai mis les pieds:

« L'information avait d'abord fait sourire. Elle prend corps. Le sculpteur Zurab Tsereteli promet une œuvre monumentale [...], à Moscou, aux commémorations marquant le 60^e anniversaire de la victoire des Alliés sur le nazisme (Oups!).

Les présidents Poutine et Chirac ont inauguré une statue du général de Gaulle (bon! statue de l'ordre des commémorations... aucune surprise!) conçue par Zurab Tsereteli [...], une fois encore, c'est le carnet d'adresse et les relations de Paul Ancelin (le maire) qui font que cet artiste va se retrouver au cœur de l'actualité ploërmelaise. Il vient confirmer au maire son intention d'offrir à la ville une statue de Jean-Paul II [...], une statue entourée de croix de Jérusalem aux dimensions imposantes de huit mètres sur sept (hein?), nous avions dans un premier temps opté pour l'entrée de la ville, au niveau des parkings du Sacré-Coeur et de Saint-Joseph (gloups!), c'est là que se trouvera de toute façon la place Jean-Paul II, avec ou sans la statue, précise Paul Ancelin: la statue de huit mètres de haut sera mise chez les frères de La Mennais... »

Un temps de réflexion. Je sais, le dimanche, c'est un peu long, surtout quand on ne s'attend pas à ce genre de découverte... et qu'on a fait la grasse matinée laïque... Huit mètres de haut? Crénom! En déplié? Non tremblant... évidemment! Et raide comme la Justice! Bref, je me marre mais peu! J'aurais bien aimé franchement qu'on ne nous le réserve pas ce pape, comme tous les autres qui suivent. Et surtout pas dans les journaux locaux qu'on espère un peu plus proches de la vie matérielle. Ça coûte combien ce genre de connerie?

Pas à l'entrée de la ville donc, mais en enceinte cléricale et souhaitée par un élu de la République pour la ville! 2005, 1905, superbe! Protégée ainsi du goudron et des plumes. Malgré les caméras de cette municipalité.

Ô combien je n'aimerais pas vivre à Ploërmel! Il semble réellement que je me sois trompée de balade. J'ai fait un cauchemar: « Dimanche en cité facho-théocratique » vivement lundi matin que je me réveille!

Bon si on rentrait dans notre campagne quotidienne... et combien plus laïque.

Jacqueline
La Sociale, Rennes

Mardi 8 novembre 2005
Loi Fillon, flicage des mômes,
reproduction des inégalités sociales,
Marseillaise à l'école,
apprentissage dès la 4^e...

Quelle école pour quelle société?

Réunion-débat animée
par Philippe Lamy,
instituteur pratiquant la
pédagogie Freinet et président de
l'Aremif, et des militantes du groupe
libertaire d'Ivry.
À 20h30 au Forum Léo-Ferré,
11, rue Barbès à Ivry, M^o Pierre-Curie
(ligne 7), accueil dès 19h30,
bar et petite restauration possibles
Entrée libre.

Groupe libertaire d'Ivry
Fédération anarchiste
faivry@no-log.org

Radio libertaire

Vendredi 4 novembre

Place aux fous de 13 heures à 14h30, présentation de l'émission, chronique « Philosophie et lutte des classes », New York Dolls, The Saints, Parabellum.

Samedi 5 novembre

Chroniques rebelles de 13h30 à 15h30: Les féminismes en question. Éléments pour une cartographie, Christelle Taraud (Amsterdam).

Dimanche 6 novembre

Chants/Contrechamps de 15h30 à 17 heures: actualité des films et présentation des nouveaux albums d'Alain Leprest Donne-moi de mes nouvelles et d'Hubert Félix Thiéfaine Solitude mélancolique.

Désaxés de 20h30 à 22 heures, panorama de l'actualité cinéma: A history of violence (Cronenberg), Bataille dans le ciel (Carlos Reygada)...

Lundi 7 novembre 2005

Les Mangeux d'erre de 9h30 à 11 heures, émission écolo-libertaire, débat sur le commerce équitable enregistré dans le cadre du 1^{er} Salon international pour un commerce équitable qui s'est tenu début octobre à l'Île-Saint-Denis.

Le Monde merveilleux du travail de 19h30 à 21 heures, La vie syndicale en entreprise: la mise en place de sections syndicales (épisode 1).

Mardi 8 novembre

Pas de quartier de 18 heures à 19h30, Karim et une de ses amies pour nous parler des vrais Japonais, ceux qu'on ne voit pas sur les dépliant touristiques. Tous à vos postes à galène!

Samedi 12 novembre

Chroniques rebelles de 13h30 à 15h30: Vue de l'Europe d'en bus (L'Harmattan), Catherine Pozzo Di Borgo et Marianne Debouzy.

89.4 MHz

en région parisienne

et

federation-anarchiste.org/vl/

dans le reste du monde

Vendredi 4 novembre

Toulouse

Le Collectif féministe libertaire toulousain vous invite à un débat sur le thème : « Femmes et précarité, une fatalité ? » Projection du doc. *Remue-ménage dans la sous-traitance* et le témoignage de Mayan Faty, licenciée car femme de ménage syndiquée, à 19 heures à la salle des Allées de Barcelone.

Samedi 5 novembre

Paris 18^e

À la bibliothèque La Rue, débat autour de *Dissection du sadomasochisme organisé (approches anarchistes)* – à paraître – avec l'auteur, J.-M. Traimond, 10, rue Robert-Planquette, M^o Blanche ou Abbesses.

Besançon (25)

Rencontre avec C. Bailly et G. Borremans à l'occasion de leur dernier roman, *Génération arc-en-ciel, une chronique de la nouvelle vie parisienne*. La saga des lesbiennes, des gays, des trans, des bis, des etc., et même des hétéros... À 18 heures, à la librairie L'Autodidacte, 5, rue Marulaz.

Bordeaux (33)

À 19 heures : apéro-concert avec Betty Boots (punk féminin, Bdx), Police charged (punkhc, Bdx) et Signal lost (punk-hc du Texas). Organisé par Mankind, à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet (alibrainne@lavache.com).

Paris 10^e

Rassemblement au métro Château-d'Eau entre 10 et 12 heures contre les rafles ayant eu lieu dans ce quartier.

Mardi 8 novembre

Rennes

Meeting anarchiste et expo photo « Salariés de STMicroelectronics en lutte » à 20h30, à la maison de quartier de Villejean, 2, rue de Bourgogne.

Ivry sur Seine (94)

Réunion-débat sur le thème « Quelle école pour quelle société ? » avec P. Lamy, instituteur pratiquant la pédagogie Freinet et le président de l'AREMIF (Association régionale école moderne Île-de-France), organisée par le groupe libertaire d'Ivry. Bar et petite restauration.

Jeudi 10 novembre

Rouen

À partir de 20h30 à la librairie l'Insoumise, Jean-Jacques Gandini viendra présenter le livre *Ordre sécuritaire et inégalités sociales*, publié par le groupe Un autre futur de Montpellier, de

la CGA, chez l'Esprit Frappeur. Un débat autour d'un pot suivra la présentation. Au 128, rue Saint-Hilaire.

Lyon 1^{er}

Repas de soutien au collectif étudiant sans-papiers à la Plume noire, 19, rue Pierre-Blanc.

Amiens (80)

Projection-débat public sur la société nucléaire organisée par le collectif libertaire antinucléaire : « Quelle société ? Technoscientifique et inhumaine ? Quels risques sanitaires pour les populations et leurs descendants ? » À 20 heures à la salle Dewailly, place Dewailly, à proximité du Coliseum.

Vendredi 11 novembre

Besançon (25)

Rendez-vous antimilitariste à 11 heures, rue Bersot, pour renommer la rue Bersot, bienfaiter, en rue Bersot, fusillé pour l'exemple.

Floreffe (Belgique)

Concert de Serge Utgé-Royo à 21 heures au centre culturel de Floreffe, chemin privé n^o 1.

Lyon

Manifestation antimilitariste à l'appel des organisations libertaires : 15 heures, place Bellecour.

Samedi 12 novembre

Paris 10^e

Rassemblement au métro Château-d'Eau entre 10 et 12 heures contre les rafles ayant eu lieu dans ce quartier.

Craonne (02)

Concert de Serge Utgé-Royo à 20h30 à la mairie de Craonne, à la salle des fêtes. Réservations indispensables au 03 23 20 34 83. Concert à la mémoire des pacifistes et déserteurs de la guerre de 14-18.

Marseille 1^{er}

Mini-colloque sur Alexandre Marius Jacob de 15 heures à 19 heures, suivi d'un concert avec Michael et ses chansons anarchistes et provençales, d'un spectacle théâtral de J.-H. Lime et Meille sur la vie de Jacob, au centre régional de documentation pédagogique, au 31 bis, boulevard d'Athènes.

Dimanche 13 novembre

Craonne (02)

Lors de la 3^e Journée du livre « 14-18 », à la mairie, de 11 heures à 17h30, la bibliothèque sociale de Merlieux, animée par le groupe Pierre-Kropotkine de la FA, exposera des ouvrages dénonçant les atrocités de cette guerre.



agenda

MARTUS JACOB



12 Novembre 2005
Pour les 40 ans du CIRA
COLLOQUE A 15 H - SPECTACLE A 19 H
au CRDP - 31 b. Boulevard d'Athènes - 13001 Marseille

cira.marseille@free.fr